



Direction des comités du Sénat

Rapport annuel des activités et des dépenses

2018–2019





SÉNAT | SENATE
CANADA

Renseignements :

Par courriel : ctm@sen.parl.gc.ca

Par la poste : Direction des comités du Sénat, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: www.sencanada.ca

Image de la page couverture : © Bibliothèque du Parlement

This report is also available in English.

Message du greffier principal de la Direction des comités



Les comités sont au cœur même des travaux d'examen des projets de loi et de révision des politiques du Sénat et, tous les ans, plus d'un millier de Canadiens y contribuent en comparaisant comme témoins. D'autres Canadiens suivent les travaux des comités en visionnant les émissions Web ou les diffusions sur la CPAC, ou en lisant les nombreux documents des comités sur le site Web du Parlement, notamment les transcriptions des réunions, les procès-verbaux et les rapports. Les sénateurs consacrent énormément de temps aux comités, même lorsque le Sénat ne siège pas. La Direction des comités est très fière de fournir le soutien administratif et procédural dont les sénateurs ont besoin pour atteindre leurs objectifs en comités.

Les niveaux d'activités en 2018-2019 reflète les faits d'un exercice financier non interrompu par une prorogation ou une dissolution du Parlement. Comme en témoigne le nombre de réunions tenues, de témoins entendus et d'heures passées en réunion, les sénateurs et leurs comités ont été fort occupés. Les résumés des activités de chaque comité figurant dans le présent rapport annuel illustrent qu'ils ont accompli une quantité substantielle de travaux importants cours de l'exercice.

Au sujet du dernier exercice, il convient particulièrement de noter qu'en février 2019, le Sénat a quitté l'édifice du Centre pour s'installer dans ses locaux provisoires à l'édifice du Sénat du Canada. Les comités du Sénat ont maintenant accès à cinq nouvelles salles de réunion pleinement équipée pour la télédiffusion à l'édifice du Sénat du Canada et à l'édifice du 1, rue Wellington. Le Sénat a également adopté un ordre sessionnel en novembre 2018, d'où les changements continus au nombre relatif de membres des comités par rapport aux caucus des deux partis et du groupe parlementaire des sénateurs indépendants. Toutefois, les changements à la composition et à la direction de plusieurs comités n'ont pas empêché ces derniers de mener rondement leurs travaux et, comme à l'exercice précédent, d'atteindre des niveaux élevés pour tous les indicateurs d'activité.

Blair Armitage
Greffier principal

Énoncé de mission

En tant qu'institution du Parlement du Canada, le Sénat du Canada fait partie intégrante du processus législatif fédéral. Afin de s'acquitter de son rôle législatif, le Sénat a constitué un certain nombre de comités chargés d'examiner les projets de loi et les budgets des dépenses, et de mener des études spéciales sur divers sujets. La Direction des comités du Sénat fournit à ces comités des services dans les domaines de l'administration, de la procédure parlementaire et de l'information afin de les aider à remplir leurs fonctions et à atteindre leurs objectifs. Pour remplir son mandat, la Direction doit :

- ✧ offrir un service de qualité supérieure à tous les sénateurs siégeant au sein des comités;
- ✧ faire preuve de courtoisie, de professionnalisme et d'objectivité dans l'exercice de ses fonctions;
- ✧ respecter le principe de confidentialité dans son travail avec les sénateurs et les comités;
- ✧ contribuer à améliorer l'image de marque du Parlement en général et du Sénat en particulier;
- ✧ observer le Règlement, les règles et les politiques du Sénat;
- ✧ veiller au perfectionnement de ses ressources humaines;
- ✧ encourager l'innovation afin d'améliorer son propre fonctionnement.

Direction des comités 2018-2019

Gestion de la Direction

Blair Armitage
Greffier principal

Shaila Anwar
Greffière principale adjointe

Marie-Ève Belzile
Greffière principale adjointe

Brigitte Martineau
Adjointe administrative

Debbie Larocque
Adjointe administrative

Greffiers des comités

(en ordre alphabétique)

Mireille Aubé
Chantal Cardinal
Daniel Charbonneau
Maxime Fortin
Lynn Gordon
Keli Hogan
Gaëtane Lemay
François Michaud
Joëlle Nadeau
Mark Palmer
Kevin Pittman
Barbara Reynolds
Victor Senna (jusqu'en octobre 2018)
Adam Thompson (jusqu'en septembre 2018)

Greffiers législatifs

(en ordre alphabétique)

Ariane Larouche (depuis juin 2018)
Stéphanie Pépin (depuis juillet 2018)
Kalina Waltos (depuis février 2019)
Angus Wilson (jusqu'en février 2019)

Adjointes administratives

(en ordre alphabétique)

Tracy Amendola
Elda Donnelly
Ericka Dupont (depuis octobre 2018)
Louise Martel
Diane McMartin
Lori Meldrum
Sadaf Noorishad (depuis septembre 2018)
Stéphanie Pépin (jusqu'en juillet 2018)
Jacqueline Sirois (depuis juin 2018)
Annie Trudel
Kalina Waltos (jusqu'en février 2019)

Agentes de logistique

(en ordre alphabétique)

Lyne Héroux (depuis septembre 2018)
Lori Meldrum (avril à juin 2018)

Table des matières

Message du greffier principal de la Direction des comités	i
Énoncé de mission	ii
Greffiers et adjointes administratives 2018-2019	iii
Partie I — Renseignements généraux.....	5
Aperçu des dépenses et des activités	5
Faits saillants des rapports sur les études spéciales.....	10
Partie II — Profils des comités 2018-2019	21
Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)	21
Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)	25
Comité permanent des peuples autochtones (APPA)	28
Comité spécial sur l'Arctique (ARCT)	31
Comité permanent des banques et du commerce (BANC)	33
Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA).....	37
Sous-comité du programme et de la procédure (Comité directeur)	40
Sous-comité de la vérification (AUDT).....	42
Sous-comité des budgets de comités (BUDG)	44
Sous-comité des communications (COMS)	46
Sous-comité de la diversité (DVSC).....	48
Sous-comité des ressources humaines (HRRH)	50
Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme (LTVP)	52
Sous-comité des dépenses du Sénat (SEBS)	54
Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF).....	56
Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance (CSSB).....	58
Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)	60
Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC).....	64
Comité spécial sur la modernisation du Sénat (MDRN)	67
Comité permanent des finances nationales (NFFN).....	69
Comité permanent des langues officielles (OLLO).....	73
Comité permanent des pêches et des océans (POFO).....	76
Comité permanent des droits de la personne (RIDR)	78
Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD).....	82
Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense (SECD).....	85
Sous-comité des anciens combattants (VEAC)	88
Comité de sélection (SELE)	90
Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI).....	92
Comité permanent des transports et des communications (TRCM).....	96
Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement (BILI)	100
Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS).....	102
Partie III — Dépenses des comités	104
Rapport détaillé sur les dépenses des comités pour 2018-2019	104
Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2018-2019	105
Ventilation des dépenses pour les témoins et les vidéoconférences pour 2018-2019.....	108

Partie I — Renseignements généraux

Aperçu des dépenses et des activités

Composition des comités sénatoriaux

Au cours de l'exercice 2018-2019, la Direction a fourni des services de soutien (services administratifs, questions de procédure, informations et autres) aux différents comités sénatoriaux, incluant :

- ✧ 16 comités permanents (et 8 sous-comités);
- ✧ 2 comités mixtes permanents (composés de sénateurs et de députés);
- ✧ 3 comités spéciaux;
- ✧ le Comité de sélection.

Les articles 12-3, 12-6 et 12-7 du *Règlement du Sénat* régissent la taille et les champs d'étude des comités, ainsi que le nombre de membres requis pour qu'il y ait quorum.

Conformément aux ordres adoptés par le Sénat les 7 et 12 décembre 2016, le Comité de sélection a adopté un rapport le 14 décembre 2016 afin d'augmenter la taille des comités de trois sénateurs. Ces ordres sessionnels ont expiré le 31 octobre 2017. Conformément à la motion concernant la composition des comités sénatoriaux adoptée par le Sénat le 7 novembre 2017, l'augmentation de la taille des comités a été annulée le 19 novembre et plusieurs comités ont ajouté un second poste de vice-président. Le 20 novembre 2018, une autre motion portant sur la composition des comités a été adoptée par le Sénat. Cette motion a augmenté la taille des comités et/ou a modifié la proportion de membres affiliés aux différents partis ou groupes reconnus.

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement sont administrés par le truchement d'autres bureaux.

Dépenses de fonctionnement¹

Direction des comités	
30,8 postes équivalents temps plein (ETP)	
Dépenses de fonctionnement	
Direction	10 384 \$
Comités	669 951 \$
Témoins	450 843 \$
Repas de travail	109 173 \$
Autres	2 176 \$

¹ Toutes les données contenues dans le présent rapport proviennent des *Journaux du Sénat*, des procès-verbaux des comités sénatoriaux et des dossiers de la Direction des finances et de l'approvisionnement du Sénat.

Activités des comités

Au Sénat, une grande partie du travail s'accomplit au sein des comités. En moyenne, ceux-ci étudient presque cinquante projets de loi et se lancent dans plus d'une cinquantaine d'études spéciales chaque année. Les comités doivent respecter le *Règlement du Sénat* et le *Règlement administratif du Sénat*, mais ils entreprennent, organisent et réalisent leurs travaux de manière bien différente. Par ailleurs, certains comités se penchent quasi exclusivement sur des projets de loi, tandis que d'autres se consacrent surtout à des études spéciales.

Opérations des comités

Voici une comparaison entre les activités de tous les comités sénatoriaux, par exercice, depuis 2014-2015.

Indicateurs	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015	Moyenne sur 5 ans
Réunions	570	608	601	336	586	540,2
Rapports	99	120	96	98	126	107,8
Heures en comité	966,2	948,2	999,8	493,4	937,8	875,1
Semaines de séances	23	26	25	19	29	24,4
Moyenne d'heures en comité par semaine	42	36,4	40	25,9	32,3	35,3
Témoins	2 215	1 980	1 937	1 023	2 116	1 854,2
Projets de loi	56	50	54	20	71	50,2
Nombre d'heures en mission d'information	242	251,1	280,5	3,5	287,7	213
Études préalables ou études de la teneur de projets de loi	24	8	9	7	18	13,2
Études spéciales entreprises	41	44	67	41	57	50
Déplacements	12	20	19	1	19	14,2

Le tableau ci-dessous illustre les ordres de renvoi que les comités sénatoriaux ont reçus au cours de l'exercice 2018-2019.

Ordres de renvoi	Nombre de réunions	% du total des réunions	Nombre d'heures	% du total des heures
Projets de loi et leur teneur	223	39,1 %	394,7	40,9 %
Études spéciales	277	48,6 %	431,8	44,7 %
Comités permanents ²	50	8,8 %	62,7	6,5 %
Total³	550	96,5 %	889,2	92,1 %

² Comme leur nom l'indique, les comités permanents existent pour la durée de la session. Cette catégorie comprend le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que ses sous-comités; le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs; le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement; le Comité permanent de sélection; le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation et le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

³ Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Déplacements

Chaque année, les comités se déplacent pour recueillir des témoignages aux échelons local et régional. Ils tiennent des réunions publiques officielles un peu partout au Canada et effectuent également des missions d'étude au pays et à l'étranger. Ces déplacements permettent aux sénateurs de se familiariser avec les sujets qu'ils étudient et de recevoir des témoignages et de l'information qu'il leur serait impossible d'obtenir en restant à Ottawa.

Les missions d'étude effectuées au Canada et à l'étranger ne comprennent pas d'audiences publiques, ce qui veut dire que leurs délibérations ne sont pas considérées comme officielles et qu'aucune transcription de celles-ci n'est publiée. Cependant, l'information recueillie demeure précieuse et peut leur servir à la rédaction de leurs rapports.

Agriculture et forêts (AGFO)

Missions d'étude (étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés mondiaux) :

- ✧ Plessisville, Québec (18 et 19 octobre 2018)
- ✧ Kelowna, Colombie-Britannique et Winnipeg, Manitoba (du 28 octobre au 3 novembre 2018)
- ✧ Guelph, Ontario (du 10 au 13 mars 2019)

Peuples autochtones (APPA)

Audiences publiques et missions d'étude (étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis) :

- ✧ Yellowknife et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest; Old Crow et Whitehorse, Yukon (du 9 au 14 septembre 2018)

Arctique (spécial) (ARCT)

Mission d'étude (examiner les changements importants et rapides qui se produisent dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants) :

- ✧ Kuujuaq, Québec; Iqaluit, Baker Lake et Cambridge Bay, Nunavut; Yellowknife et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest; Whitehorse, Yukon (du 5 au 13 septembre 2018)

Banques et commerce (BANC)

Conférence de presse visant à faire connaître le rapport final du comité (questions relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude) :

- ✧ Fredericton, Nouveau-Brunswick (29 octobre 2018)

Finances nationales (NFFN)

Mission d'étude (étude sur les prévisions budgétaires fédérales et sur les finances publiques en général)

- ✧ Miramichi, Nouveau-Brunswick (6 et 7 mai 2018)

Langues officielles (OLLO)

Audiences publiques et missions d'étude (examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*) :

- ✧ Moncton, Nouveau-Brunswick (du 23 au 26 octobre 2018)

Pêches et océans (POFO)

Missions d'étude (étude sur les activités de recherche et de sauvetage maritimes, y compris les défis et les possibilités qui existent) :

- ✧ Québec, Québec (7 mai 2018)
- ✧ Iqaluit, Nunavut; Kuujuaq, Québec (du 1^{er} au 3 octobre 2018)

Droits de la personne (RIDR)

Audiences publiques et missions d'étude (étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel) :

- ✧ Edmonton, Alberta; Abbotsford, Harrison Mills, Agassiz et Mission, Colombie-Britannique (du 7 au 12 août 2018)
- ✧ Saskatoon, Prince Albert et Maple Creek, Saskatchewan; Winnipeg et Stony Mountain, Manitoba (du 30 septembre au 5 octobre 2018)

Le site Web du Sénat du Canada

La Direction des comités réévalue à intervalles réguliers sa présence sur le site Web du Sénat du Canada (www.sencanada.ca) pour s'assurer de fournir des informations utiles et conviviales. Elle reconnaît l'efficacité de ce média pour donner aux Canadiens accès aux travaux des comités du Sénat.

Tous les rapports, communiqués et documents pertinents des comités sont convertis en format HTML et/ou en PDF et sont publiés sur le site Web. L'information sur les comités sénatoriaux, notamment la date, l'heure et le lieu des réunions, les témoins attendus, et si la réunion sera webdiffusée ou enregistrée en vidéo pour diffusion sur la chaîne CPAC, est régulièrement mise à jour. Cette information est également rendue publique au moyen du compte Twitter du Sénat ([@SenateCA](https://twitter.com/SenateCA) en anglais et [@SenatCA](https://twitter.com/SenatCA) en français). De plus, les principales publications de la Direction telles que le *Rapport annuel*, le document *Introduction aux comités sénatoriaux*, la *Foire aux questions* et le *Guide de participation à une étude par un comité du Sénat* sont également disponibles en ligne.

Rapports sur les études spéciales : contribution à l'élaboration des politiques publiques

La liste suivante présente les principaux rapports d'études spéciales de 2018-2019, par comité. Un résumé de chacun de ces rapports est présenté dans les pages qui suivent.

Agriculture et forêts (AGFO)

- ✦ *Abondance ou famine : L'incidence des changements climatiques et la tarification du carbone sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la foresterie* (décembre 2018)

Banques et commerce (BANC)

- ✦ *L'imposition des Huttériens au Canada* (mai 2018)
- ✦ *Le Canada, toujours ouvert aux investisseurs?* (octobre 2018)
- ✦ *Les cyberattaques : Elles devraient vous empêcher de fermer l'œil* (octobre 2018)
- ✦ *La collecte des informations financières par Statistique Canada* (décembre 2018)
- ✦ *Dix ans après la crise financière : le point sur les risques systémiques* (février 2019)

Régie interne, budgets et administration (CIBA)

- ✦ *Délibérations à huis clos* (septembre 2018)
- ✦ *La diversité au Sénat : de l'aspiration à l'action* (septembre 2018)

- ✦ *Modernisation de la politique du Sénat contre le harcèlement : Ensemble pour un milieu de travail sain* (mars 2019)
- ✦ *Processus de recommandation – Greffier du Sénat et greffier des Parlements* (mars 2019)

Énergie, environnement et ressources naturelles (ENEV)

- ✦ *Décarbonisation des industries lourdes : la transition des industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone* (avril 2018)
- ✦ *Le pétrole et le gaz canadiens dans une économie à faibles émissions de carbone* (mai 2018)
- ✦ *Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'environnement bâti au Canada* (novembre 2018)

Modernisation du Sénat (spécial) (MDRN)

- ✦ *La modernisation du Sénat : Aller de l'avant - partie II* (mai 2018)
- ✦ *Refléter la nouvelle réalité du Sénat* (décembre 2018)

Finances nationales (NFFN)

- ✦ *Le problème de paye Phénix : ensemble pour une solution* (juillet 2018)

Langues officielles (OLLO)

- ✦ *La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire* (octobre 2018)
- ✦ *La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des personnes qui ont été témoins de l'évolution de la Loi* (février 2019)

Pêches et océans (POFO)

- ✦ *Quand chaque minute compte – Recherche et sauvetage maritimes* (novembre 2018)

Droits de la personne (RIDR)

- ✦ *La promotion des droits de la personne – L'approche du Canada à l'égard du secteur des exportations* (juin 2018)
- ✦ *Étude concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral : le premier des droits fondamentaux est celui d'être traité comme un être humain* (février 2019)
- ✦ *Un océan de misère : la crise des réfugiés Rohingyas* (février 2019)

Sécurité nationale et défense (SECD)

- ✦ *De la vie militaire à la vie civile : Professionnaliser le processus de transition* (juin 2018)

Affaires sociales, sciences et technologie (SOCT)

- ✦ *Le rôle du gouvernement fédéral dans un fonds de financement social* (mai 2018)
- ✦ *Éliminer les obstacles : Analyse critique du Crédit d'impôt pour personnes handicapées et du Régime enregistré d'épargne-invalidité* (juin 2018)
- ✦ *Honte à nous – L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada* (juillet 2018)

Transports et communications (TRCM)

- ✦ *La déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet au Canada* (août 2018)

Faits saillants des rapports sur les études spéciales

Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)

Abondance ou famine : L'incidence des changements climatiques et la tarification du carbone sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la foresterie

(Quatorzième rapport [final] déposé au Sénat le 11 décembre 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2637S)

En février 2017, le comité a entrepris une étude au sujet des effets potentiels des changements climatiques sur les secteurs agricoles, agroalimentaire et forestier. Il a constaté que les changements climatiques peuvent comporter certains avantages, mais qu'ils posent également de grands risques. En particulier, le comité a constaté que l'agriculture serait le secteur le plus touché par les changements climatiques et les initiatives visant à contrer ces derniers, car ce secteur produit actuellement 10 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. Le comité a conclu son rapport par 16 recommandations qui tentent d'établir un équilibre entre la protection de l'environnement et le soutien du bien-être économique du Canada, surtout pour les secteurs mentionnés et les consommateurs canadiens.

Comité permanent des banques et du commerce (BANC)

L'imposition des Huttériens au Canada

(Vingt et unième rapport [intermédiaire] déposé au Sénat le 31 mai 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2096S)

Le comité a tenu une réunion sur ce sujet le 29 mars 2018 afin d'examiner l'imposition des organismes communautaires, en mettant principalement l'accent sur les colonies de la Hutterian Brethren Church, dont les membres sont les Huttériens. Le comité estime qu'afin que les politiques fiscales et la *Loi de l'impôt sur le revenu* soient mises en œuvre de manière équitable, les questions soulevées par les Huttériens doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi par le ministre des Finances.

Le Canada, toujours ouvert aux investisseurs?

(Vingt-quatrième rapport [final] déposé au Sénat le 16 octobre 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2514S)

En février 2018, le comité a lancé une étude sur les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux. Il a alors entrepris d'examiner les répercussions des événements qui ont marqué l'actualité mondiale et canadienne sur les importateurs et les exportateurs du Canada et les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour atténuer certains résultats défavorables. Le comité a entendu divers témoins de l'administration fédérale et du secteur privé, dont des entreprises énergétiques, des groupes de réflexion et des avocats. Dans les six recommandations qui concluent son rapport, le comité suggère de revoir le régime fiscal du Canada afin de le rendre moins compliqué pour les entreprises, de stimuler la croissance économique et de maintenir la compétitivité du pays sur le marché mondial.

Les cyberattaques : Elles devraient vous empêcher de fermer l'œil

(Vingt-cinquième rapport [final] déposé auprès du greffier du Sénat le 29 octobre 2018;

Document parlementaire n° 1/42-2543S)

Le comité a entrepris son étude sur les questions et préoccupations relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude en octobre 2017 et il l'a poursuivie l'année suivante afin de pouvoir déposer son rapport final. Le comité avait pour but de réduire les cyberattaques compromettant les données financières des Canadiens et menaçant le secteur des infrastructures essentielles du pays. Les nombreux témoins qui ont été entendus ont soulevé plusieurs questions importantes, comme la pénurie de professionnels de la cybersécurité au Canada, qui empêche les autorités de faire enquête sur les cybermenaces importantes, et le peu d'investissements dans le domaine de l'éducation. Le comité a inclus dix recommandations dans son rapport et il insiste tout particulièrement sur le fait que les gouvernements devraient élaborer une stratégie nationale sur la cybersécurité et que celle-ci devrait mettre l'accent sur l'éducation.

La collecte des informations financières par Statistique Canada

(Vingt-neuvième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 11 décembre 2018;

Document parlementaire n° 1/42-2645S)

Le comité a tenu une réunion sur ce sujet après la publication d'articles de presse indiquant que Statistique Canada demanderait à neuf banques canadiennes des renseignements – dont des données sur les opérations et de l'information personnelle – tirés des comptes bancaires de 500 000 personnes. Le 8 novembre 2018, le comité a entendu le témoignage du statisticien en chef de Statistique Canada, du commissaire à la protection de la vie privée du Canada, les groupes bancaires et de spécialistes de la protection des renseignements personnels. Après la réunion, Statistique Canada a annoncé qu'elle reportait les projets dans le cadre desquels elle prévoyait recueillir des données financières personnelles. Le comité a conclu que le gouvernement fédéral devrait restructurer le projet pilote de Statistique Canada afin que les identificateurs personnels soient supprimés des données; revoir la législation sur la protection des renseignements personnels afin de l'harmoniser aux normes internationales en la matière; revoir la *Loi sur Statistique Canada* de manière à donner suite aux préoccupations des Canadiens quant à la protection de leurs renseignements personnels.

Dix ans après la crise financière : le point sur les risques systémiques

(Trentième rapport [final] déposé au Sénat le 28 février 2019;

Document parlementaire n° 1/42-2789S)

En octobre 2018, le comité a entrepris une étude sur les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde. Il souhaitait alors se renseigner sur le succès des mesures qui ont été mises en place depuis la crise financière mondiale, il y a dix ans, afin de gérer les risques systémiques qui peuvent persister dans le secteur financier. Après avoir entendu le témoignage et lu les mémoires de spécialistes de la finance et d'universitaires, le comité a conclu que le Canada avait réussi à bien traverser la crise financière mondiale. Son rapport insiste toutefois sur le fait que le Canada doit continuer à surveiller les risques systémiques et porter une attention particulière à la cybersécurité, à l'endettement des ménages, aux activités bancaires parallèles et aux assurances en cas de catastrophes.

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA)

Délibérations à huis clos

(Vingt-neuvième rapport [intérimaire] présenté au Sénat le 18 septembre 2018)

Pour s'acquitter de son mandat d'examiner toutes les questions financières ou administratives se rapportant à la gestion interne du Sénat, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration effectue la majorité de ses travaux en séance publique. Le comité doit cependant, de temps à autre, se réunir à huis clos pour traiter de questions délicates. Dans sa forme actuelle, le paragraphe 12-16. (1) du *Règlement du Sénat*, qui confère au comité le pouvoir de siéger à huis clos, n'énonce pas explicitement toutes les questions de nature délicate examinées en comité, comme les litiges et les questions de sécurité. Le rapport recommande donc que le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement examine la possibilité de modifier le *Règlement du Sénat* pour donner explicitement au comité le pouvoir de siéger à huis clos pour discuter des questions de nature délicate qui ne sont pas actuellement énoncées au paragraphe 12-16. (1) du *Règlement du Sénat*.

La diversité au Sénat : de l'aspiration à l'action

(Trentième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 18 septembre 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2388S)

Le 22 février 2017, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a autorisé le Sous-comité sur la diversité à examiner les questions de diversité au sein de l'effectif du personnel du Sénat. Le sous-comité a tenu des audiences publiques au cours desquelles il a entendu divers témoins. Il a formulé 10 recommandations, dont certaines s'appliquent à l'Administration du Sénat et aux bureaux des sénateurs. D'autres questions, comme les mesures visant à encourager l'embauche de vétérans et l'amélioration de la représentation régionale parmi les employés de l'Administration du Sénat, ont aussi été étudiées par le sous-comité. À la suite de son adoption par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, le rapport du sous-comité a été déposé au Sénat.

Modernisation de la politique du Sénat contre le harcèlement : Ensemble pour un milieu de travail sain

(Trente-septième rapport [final] déposé au Sénat le 21 mars 2019;
Document parlementaire n° 1/42-2817S)

Le Sous-comité sur les ressources humaines a été chargé de l'examen de la *Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*, adoptée en juin 2009. Le rapport contient 28 recommandations qui ont été adoptées par le comité. Les recommandations prévoient la nomination d'un tiers impartial à qui il est possible de signaler les plaintes de manière confidentielle, et d'accroître l'exigence en matière de collecte de données statistiques et de reddition de comptes sur les cas de harcèlement et de violence au travail. Le sous-comité a chargé l'Administration du Sénat de préparer une nouvelle politique contre le harcèlement, plutôt que de simplement réviser la politique actuelle. Le rapport du sous-comité a été adopté en comité et déposé au Sénat.

Processus de recommandation – Greffier du Sénat et greffier des Parlements

(Trente-huitième rapport [final] présenté au Sénat le 21 mars 2019)

Le 6 décembre 2018, le Sénat a autorisé le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration à recommander « un processus par lequel le Sénat pourrait soumettre au gouverneur en conseil sa recommandation sur la nomination d'une personne ou d'une liste de personnes ayant les qualités

et les compétences requises pour le poste de greffier du Sénat et greffier des Parlements ». Le comité a recommandé que le processus de recherche de candidats pour le poste de greffier du Sénat et greffier des Parlements soit mené par le Sous-comité du programme et de la procédure, en collaboration avec le Président du Sénat, et que ces derniers soient aidés par une agence de recrutement. Le Sous-comité du programme et de la procédure et le Président recommanderaient un ou plusieurs candidats au gouverneur en conseil.

Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)

Décarbonisation des industries lourdes : la transition des industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone

(Treizième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 3 avril 2018;
Document parlementaire n° 1/42-1932S)

Le comité examine actuellement l'effet que les cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) du Canada auront sur cinq secteurs de l'économie canadienne : l'électricité, le pétrole et le gaz, les transports, les bâtiments, et les industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions — surtout des industries lourdes qui sont en concurrence sur les marchés internationaux.

Ce troisième rapport intérimaire porte sur le secteur des industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions. Par la nature de leurs activités, les industries lourdes comme les fabricants canadiens de produits pétroliers raffinés, de fer et d'acier, de ciment, d'aluminium, de produits chimiques, de fertilisants et de pâtes et papiers ainsi que le secteur minier consomment d'importantes quantités d'énergie et sont de grandes émettrices de dioxyde de carbone. Puisqu'elles doivent faire concurrence à des sociétés internationales, au Canada et à l'étranger, elles sont très vulnérables aux programmes de tarification du carbone et aux autres exigences de réduction des émissions qui les placent dans une position concurrentielle défavorable par rapport aux sociétés étrangères qui ne sont pas soumises aux mêmes restrictions. Dans son rapport, le comité résume les témoignages entendus et s'interroge sur la façon dont les industries lourdes peuvent contribuer à l'atteinte des cibles de réduction des émissions GES fixées par le gouvernement fédéral.

Le pétrole et le gaz canadiens dans une économie à faibles émissions de carbone

(Quatorzième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 4 mai 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2022S)

Le secteur pétrolier et gazier est l'objet de ce quatrième rapport intérimaire du comité sur la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le Canada compte une économie qui repose en grande partie sur les ressources naturelles, et dont l'industrie pétrolière et gazière forme un pan important. En 2015, plus de 700 000 emplois directs et indirects au pays étaient attribuables à l'industrie pétrolière et gazière, qui a contribué à hauteur de 142 milliards de dollars au produit intérieur brut national. Cependant, cette industrie constitue aussi la plus grande émettrice de GES au Canada (26 %) et la principale source de la croissance récente et prévue des émissions de GES au pays. Ce rapport dresse un portrait du secteur et s'intéresse aux outils stratégiques et législatifs envisagés par le gouvernement fédéral pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions dans le secteur pétrolier et gazier.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'environnement bâti au Canada.

(Seizième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 16 novembre 2018;

Document parlementaire n° 1/42-2582S)

Ce rapport est le cinquième et dernier rapport intérimaire publié dans le cadre de l'étude du comité sur la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des immeubles représentent une part importante des émissions de GES du Canada. En tenant compte des émissions associées à l'électricité produite pour être utilisée dans les maisons et les bâtiments, elles totalisent environ 111 millions de tonnes de GES, ou 17 % des émissions totales du pays. Dans ce rapport, le comité présente certaines des mesures de réduction des émissions de GES envisagées par le gouvernement fédéral ou déjà mises en œuvre dans le secteur des bâtiments, comme les codes du bâtiment, les règlements et l'étiquetage de l'efficacité énergétique, le remplacement des combustibles et les incitatifs du gouvernement.

Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat (MDRN)

La modernisation du Sénat : Aller de l'avant – partie II

(Douzième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 1^{er} mai 2018;

Document parlementaire n° 1/42- 2008S)

En octobre 2016, le comité a déposé la partie I de son étude qui portait principalement sur l'égalité des sénateurs et la nécessité de s'adapter au nombre croissant de sénateurs indépendants. Le rapport contenait 21 recommandations, notamment sur la mise en place d'un processus pour l'élection du Président, la télédiffusion des délibérations du Sénat, ainsi que la reconnaissance des caucus sans affiliation politique dans le *Règlement du Sénat du Canada*. Alors qu'il préparait son premier rapport, le Comité a entrepris de cerner les éléments d'importance émergeant de ses travaux ainsi que les enjeux à approfondir. Une question fondamentale s'est dégagée de l'exercice : quelles sont, s'il y a lieu, les grandes orientations et les exigences du « système de Westminster »? De cette question transpire la préoccupation suivante, exprimée dans des commentaires et autres documents : la poursuite de la modernisation du Sénat pourrait compromettre l'engagement du Canada à l'égard du système de Westminster. Il est ressorti clairement qu'une compréhension plus détaillée des principes constitutionnels de base était essentielle à la réussite du projet de modernisation. Dans la partie II de son étude, le comité s'est efforcé de définir les caractéristiques fondamentales du système de Westminster et de cerner les restrictions qui s'appliquent, s'il y a lieu, à la modernisation des procédures et des activités du Sénat.

Refléter la nouvelle réalité du Sénat

(Treizième rapport [intérimaire] présenté au Sénat le 11 décembre 2018)

Dans ce rapport, le comité indique que la composition du Sénat a changé considérablement depuis le moment où il a amorcé ses travaux. En raison de ces changements, le comité ajoute que le Sénat a dû apporter un certain nombre de correctifs nécessaires à ses règles, à ses procédures et à ses pratiques afin de permettre aux sénateurs de continuer à participer efficacement aux travaux et de s'acquitter pleinement de leurs fonctions constitutionnelles. Le comité a fait plusieurs recommandations et suggère que certains comités reçoivent le mandat d'examiner le *Règlement du Sénat*, le *Règlement administratif du Sénat*, la *Loi sur le Parlement du Canada*, et toutes les autres lois pertinentes afin de proposer les amendements nécessaires pour que tous les partis et groupes parlementaires reconnus par le Sénat soient traités sur un pied d'égalité, dans la mesure du possible. Le rapport comporte également une liste des enjeux cités par les témoins et présentés dans une note d'information fournie par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Comité permanent des finances nationales (NFFN)

Le problème de paye Phénix : ensemble pour une solution

(Trente-deuxième rapport [intérimaire] déposé auprès du greffier du Sénat le 31 juillet 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2182S)

De l'avis de plusieurs, la mise en œuvre du système de paye Phénix est un retentissant échec. Le comité a voulu identifier et en comprendre les causes. Il a entendu 28 témoins à Ottawa, au cours de huit réunions publiques, en plus de se rendre en mission d'étude à Miramichi, au Centre de paye, où sont centralisées les opérations. C'est avec consternation que le comité a constaté que le projet a été entrepris sans un minimum de surveillance indépendante et que personne n'a assumé la responsabilité du fiasco. La débâcle de Phénix est en partie attribuable à un problème fondamental de gestion au sein de la fonction publique, où persiste une culture qui consiste à éviter de communiquer des mauvaises nouvelles, à fuir devant les risques et à s'abstenir de prendre la responsabilité des erreurs commises. Le comité fait cinq recommandations, à court, moyen et long terme, dont la nécessité d'une supervision étroite notamment par le biais d'un mécanisme de surveillance qui implique un examen du Parlement.

Comité permanent des langues officielles (OLLO)

La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire

(Dixième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 25 octobre 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2534S)

Un pan important de l'étude menée par le comité est la perspective sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* des communautés francophones en situation minoritaire qui vivent à l'extérieur du Québec et des communautés d'expression anglaise du Québec. Ces communautés ont mis un accent particulier sur les mesures à prendre pour favoriser leur épanouissement et appuyer leur développement. Or, loin de se limiter à la simple question de la mise en œuvre de la partie VII de la Loi, ce deuxième rapport intérimaire contient des propositions réfléchies sur l'ensemble de son application.

La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des personnes qui ont été témoins de l'évolution de la Loi

(Onzième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 2 février 2019;
Document parlementaire n° 1/42-2781S)

Ce rapport présente la perspective d'individus qui connaissent les rouages de la Loi et qui ont vécu les effets de sa mise en œuvre au quotidien. Il résume les propos d'anciens responsables d'organismes communautaires, de juges, commissaires ou fonctionnaires, ainsi que d'actuels politiciens, chercheurs et représentants du Nouveau-Brunswick. L'enjeu fondamental qui ressort de ce troisième volet de l'étude est le suivant : il faut assurer une mise en œuvre efficace et cohérente de la Loi. Ce rapport met en évidence une série de mesures à prendre pour améliorer la Loi tout en retraçant les événements qui ont marqué son histoire.

Comité permanent des pêches et des océans (POFO)

Quand chaque minute compte – Recherche et sauvetage maritimes

(Onzième rapport [final] déposé au Sénat le 29 novembre 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2612S)

En mai 2016, le comité a entrepris une étude sur la recherche et le sauvetage maritimes, y compris les défis et les possibilités qui existent. Il s'est lancé dans cette étude en raison des lacunes observées au cours des 10 dernières années à l'égard de couverture, de capacité, de prévention et de gouvernance en la matière.

Le comité a passé en revue la littérature, tenu des audiences publiques et sollicité des mémoires sur la question, en plus d'effectuer des missions d'étude au pays et à l'étranger. Ainsi, il a pu en apprendre davantage sur la recherche et le sauvetage maritimes au Canada et faire des comparaisons avec ce que font d'autres pays. Le comité a été en mesure de constater que, jusqu'à présent, les services de recherche et de sauvetage au Canada sont très efficaces. Il demeure toutefois des améliorations possibles à apporter, notamment en matière de couverture, de capacité, de prévention et de gouvernance. Le comité en discute en plus grand détail dans son rapport final qui contient 17 recommandations.

Mais surtout, le comité a souligné le travail exemplaire des membres des équipes de recherche et de sauvetage au Canada, qu'ils soient rémunérés ou bénévoles. Le comité l'a souvent entendu et en est convaincu : ces gens « sont les meilleurs parmi les meilleurs ».

Comité permanent des droits de la personne (RIDR)

La promotion des droits de la personne – L'approche du Canada à l'égard du secteur des exportations

(Quatorzième rapport [final] déposé au Sénat le 7 juin 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2129S)

Dans ce rapport, le comité étudie la manière dont le Canada utilise les leviers économiques à sa disposition pour améliorer le respect des droits de la personne, en mettant particulièrement l'accent sur la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. Entrée en vigueur en 1947, cette loi est le principal outil dont se sert le Canada pour gérer les importations et exportations de marchandises et de technologies. Elle confère en outre au ministre des Affaires étrangères un vaste pouvoir discrétionnaire pour évaluer les possibles violations des droits de la personne en fonction de divers facteurs liés à la politique étrangère, à la défense et aux échanges commerciaux. Même si le Canada milite pour la promotion et la protection des droits de la personne, le comité a constaté que le gouvernement est trop souvent prêt à compromettre ses valeurs au profit d'intérêts touchant l'économie et la politique étrangère. Le comité a par exemple écrit que les entreprises canadiennes ne devraient pas tirer profit des violations des droits de la personne et que le régime d'exportation du Canada devrait accorder plus de poids à la promotion et à la protection des droits de la personne à l'étranger. Il estime en outre que les permis d'exportations devraient faire partie intégrante de la stratégie de promotion et de protection des droits de la personne à l'étranger.

Étude concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral : le premier des droits fondamentaux est celui d'être traité comme un être humain

(Seizième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 20 février 2019;
Document parlementaire n° 1/42-2748S)

En février 2017, le comité s'est lancé dans une étude à long terme sur les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral – en tenant compte des lois et des normes nationales et internationales – et sur la situation des groupes vulnérables ou désavantagés, dont les peuples autochtones, les personnes noires et racialisées, les femmes et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Le rapport intérimaire du comité porte sur la période allant de février 2017 à mars 2018 et rend compte des audiences tenues et des missions d'étude menées dans divers pénitenciers de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique. Tout au long de son étude, le comité a pris connaissance des nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les personnes purgeant une peine de ressort fédéral. Il a notamment appris que l'accès aux soins de santé est inadéquat, que l'accès à une libération graduelle et structurée est insuffisant, que les programmes correctionnels sont déficients, que les conditions d'isolement sont mauvaises, que l'accès aux mesures correctives est limité et que la qualité et la quantité de la nourriture sont réellement inférieures aux normes. De nombreux témoins ont également fait valoir que les politiques du Service correctionnel du Canada créent souvent de la discrimination envers certaines personnes parce qu'elles sont autochtones ou en raison de leur race, de leur sexe, de leur handicap, de leur état de santé mentale, de leur ethnicité, de leur religion, de leur âge, de leur langue, de leur orientation sexuelle et de leur identité sexuelle. Le comité n'a pas formulé de recommandations, mais il dresse la liste des lacunes à étudier de manière plus approfondie.

Un océan de misère : la crise des réfugiés rohingyas

(Dix-septième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 21 février 2019;
Document parlementaire n° 1/42-2761S)

L'état des droits de la personne des Rohingyas a fait l'objet d'audiences à l'automne 2017, en juin 2018 et à trois reprises à l'automne 2018. La principale recommandation du rapport intérimaire du comité porte sur le fait que les auteurs de crimes doivent être tenus responsables de leurs actes. Le comité a reconnu les efforts, notamment financiers, déployés par le gouvernement du Canada en réponse à la crise des réfugiés rohingyas. Il a toutefois conclu qu'il faut en faire plus pour protéger les Rohingyas et tenir les agresseurs du gouvernement du Myanmar responsables de leurs actes. À partir de la preuve à sa disposition, le comité a formulé cinq recommandations. Les quatre premières étaient destinées à Affaires mondiales Canada; quant à la dernière, elle suggère au gouvernement du Canada de continuer de collaborer avec les États membres des Nations Unies pour que le Conseil de sécurité renvoie la question de la situation des Rohingyas au Myanmar à la Cour pénale internationale ou établisse un tribunal spécial onusien afin que les coupables soient tenus responsables de leurs actes.

Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense (SECD)

De la vie militaire à la vie civile : Professionnaliser le processus de transition

(Dix-neuvième rapport [final] déposé au Sénat le 13 juin 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2141S)

On dit du système de recrutement des Forces armées canadiennes qu'il est professionnel, structuré, personnalisé et cohérent à l'échelle du pays. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant du système de transition de la vie militaire à la vie civile.

De trop nombreux obstacles se dressent sur le chemin d'un grand nombre de militaires et de vétérans, leur causant une réelle détresse. Le comité a exprimé qu'il est crucial de mettre en place un système de transition à l'image du système de recrutement. Pour ce faire, le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a entrepris d'étudier comment professionnaliser le processus de transition de la vie militaire à la vie civile. Les témoins qui ont comparu dans le cadre de l'étude en question ont proposé plusieurs avenues prometteuses et soulevé des enjeux importants.

Le sous-comité a transmis 13 recommandations au gouvernement du Canada afin d'aider les hommes et les femmes qui ont servi leur pays à faire la transition à la vie civile. Parmi celles-ci, le sous-comité croit qu'il est notamment crucial que le gouvernement adopte sans tarder les trois solutions concrètes suivantes :

Que les Forces armées canadiennes veillent à ce qu'aucun membre ne soit libéré des Forces avant que tous les avantages et les services auxquels il a droit, provenant de toutes les sources, y compris la pension des Forces armées canadiennes ainsi que les avantages et les services d'Anciens Combattants Canada, soient en place;

Qu'Anciens Combattants Canada (ACC) veille à ce que les gestionnaires de cas ne se voient pas attribuer plus de 25 anciens combattants chacun;

Que les Forces armées canadiennes et ACC collaborent en vue de délivrer une carte d'identité aux membres avant leur libération, carte qui attestera leur service militaire et indiquera leur numéro d'identification auprès d'ACC, lequel numéro permettra aux vétérans et à ACC de réaliser un suivi.

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI)

Éliminer les obstacles : Analyse critique du crédit d'impôt pour personnes handicapées et du Régime enregistré d'épargne-invalidité

(Vingt-sixième rapport [intérimaire] déposé auprès du greffier du Sénat le 27 juin 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2180S)

On évalue à plus de 1,8 million le nombre de Canadiens âgés de 15 ans et plus atteints d'incapacités graves ou très graves. Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est un crédit d'impôt non remboursable qui aide les personnes handicapées et leurs aidants à réduire l'impôt sur le revenu qu'ils pourraient avoir à payer. Une personne peut demander le montant pour personnes handicapées une fois que l'Agence du revenu du Canada (ARC) a confirmé qu'elle y est admissible. Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est une mesure d'équité fiscale permettant d'alléger les frais liés à l'incapacité, puisque ce sont des dépenses supplémentaires inévitables que les autres contribuables n'ont pas à payer.

Pendant l'exercice 2016-2017, le comité a appris que le nombre de demandes rejetées de crédit d'impôt pour personnes handicapées avait augmenté de manière substantielle et que de nombreuses personnes qui le recevaient depuis plusieurs années n'y avaient désormais plus droit. Il a alors entrepris une étude sur le crédit d'impôt lui-même ainsi que sur le Régime enregistré d'épargne-invalidité. Il a tenu trois réunions, pendant lesquelles les témoins ont exprimé leurs préoccupations en ce qui concerne la structure et l'administration du crédit d'impôt pour personnes handicapées, le rétablissement du Comité consultatif des personnes handicapées de même que l'accessibilité au Régime enregistré d'épargne-invalidité et la gestion de ce régime.

Dans son rapport, le comité recommande 16 mesures pour améliorer les deux programmes. Les recommandations sont divisées en deux groupes : d'une part, les mesures à court terme permettant de simplifier et de mieux définir les deux programmes et, d'autre part, les mesures à long terme visant à changer la manière dont le Canada vient en aide aux personnes en détresse financière qui sont incapables de faire valoir leurs droits. Le comité a notamment recommandé de supprimer les obstacles empêchant les Canadiens de se prévaloir du crédit d'impôt pour personnes handicapées et de rendre automatique l'inscription au Régime enregistré d'épargne-invalidité pour les personnes admissibles âgées de moins de 60 ans.

Honte à nous – L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada

(Vingt-septième rapport [intérimaire] déposé auprès du greffier du Sénat le 19 juillet 2018;
Document parlementaire n° 1/42-1663S)

Au Canada, comme dans d'autres pays alliés, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis, l'après-guerre a créé des conditions uniques en ce qui touche aux idéologies sociales de la famille nucléaire traditionnelle, ainsi que du mépris pour les femmes enceintes non mariées et le « caractère illégitime » de leur enfant. Les pressions sociétales ont pu être, du moins en partie, responsables de la création d'un milieu dans lequel des pratiques d'adoption forcée étaient souvent imposées aux mères célibataires du Canada, dont le bébé était remis à des couples « traditionnels » cherchant à fonder et à agrandir leur famille nucléaire. Les femmes non mariées étaient parfois forcées de se rendre dans des foyers de maternité – financés par le fédéral – pour accoucher dans le secret relatif. Pour bon nombre d'entre elles, le passage dans ces foyers était difficile, même avant qu'on leur enlève leur nouveau-né.

En mars 2018, le comité a lancé une enquête sur les adoptions forcées, qui ont eu cours de 1945 au début des années 1970. Les récits pénibles et émouvants des mères et des personnes adoptées brossaient un portrait détaillé de cette période honteuse de l'histoire du Canada, au cours de laquelle il y a peut-être eu infraction aux droits de la personne. En outre, si aucune loi n'a été enfreinte, il ne fait aucun doute que la politique de l'adoption forcée pour les mères non mariées était contraire à l'éthique. Dans son rapport, le comité formule quatre recommandations. Il invite notamment le gouvernement fédéral à prendre la parole d'ici un an au Parlement afin de présenter des excuses officielles aux mères et aux enfants touchés et à inclure dans les mesures de réparation l'accès à des conseillers professionnels pour les personnes ayant survécu à une adoption forcée.

Comité permanent des transports et des communications (TRCM)

La déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet au Canada

(Treizième rapport [intérimaire] déposé auprès du greffier du Sénat le 21 août 2018;
Document parlementaire n° 1/42-2183S)

Conformément à l'ordre de renvoi l'autorisant à étudier les nouvelles questions liées à son mandat, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a décidé d'entreprendre une étude sur la déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet au Canada. La question a été portée à son attention par le truchement d'un certain nombre de publications récentes, notamment celles des AMIS de la radiodiffusion canadienne et du Forum des politiques publiques. Le rapport fait état de ses observations sur la question de savoir si la publicité achetée sur des sites web étrangers agissant à titre de services de presse ou de radiodiffusion devrait toujours être déductible en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le comité a tenu cinq réunions en mai et en juin 2018; il a entendu les AMIS de la radiodiffusion canadienne, ainsi que des représentants du gouvernement fédéral, du secteur des médias d'information et du milieu universitaire. La première section du rapport résume les arguments avancés par les détracteurs de la déductibilité fiscale actuelle, et elle situe la question de la déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet dans le contexte plus vaste des difficultés que connaissent les médias d'information locaux au Canada. La deuxième section présente l'analyse qu'a faite le comité de ces arguments, de même que la recommandation du comité concernant les mesures que devrait prendre le gouvernement fédéral au sujet de la déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet.

Partie II — Profils des comités 2018-2019

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'année fiscale 2018-2019, le comité a continué son étude spéciale sur l'impact de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines. Bien que la grande partie des témoignages pour cette étude aient été entendus au cours de l'année fiscale 2018-2019, le rapport du comité ne sera publié que l'année financière subséquente. Le comité en profitera également pour tenir plusieurs réunions spontanées sur des questions d'intérêt public ponctuelles. Le comité est en mesure de tenir de telles réunions grâce à l'ordre de renvoi général qui lui permet d'étudier les relations étrangères et le commerce international en général. Quelques rapports seront d'ailleurs publiés suite à ces réunions ponctuelles dans les mois qui suivent l'année fiscale sous examen.

En matière de législation, le comité a étudié et fait rapport de trois projets de loi sans amendement mais avec des observations : le projet de loi C-79, Loi de mise en œuvre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste; le projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications), ainsi que le projet de loi S-6, Loi de 2018 sur la convention fiscale Canada-Madagascar. Il a également été mandaté par le Sénat pour étudier et faire rapport de la teneur de certaines sections des projets de loi C-45, Loi sur le cannabis; C-74, Loi no 1 d'exécution du budget de 2018, et C-86, Loi no 2 d'exécution du budget de 2018.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Dix-septième	La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les obligations internationales du Canada	2018-05-08	22	Étude sur la teneur du projet de loi C-45

⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Dix-huitième	La teneur des éléments de la section 8 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-05-30	5	Étude sur la teneur de la section 8 de la partie 6 du projet de loi C-74
Dix-neuvième	Projet de loi C-79, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste entre le Canada, l'Australie, Brunéi, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam	2018-10-25	14	Projet de loi C-79, avec observations
Vingtième	La teneur des éléments de la section 13 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-11-27	3	Étude sur la teneur de la section 13 de la partie 4 du projet de loi C-86
Vingt et unième	Projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications)	2018-12-04	26	Projet de loi C-47, avec observations
Vingt-deuxième	Projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu	2018-12-06	2	Projet de loi S-6, avec observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	38	49,4	-	119	6
2017-2018	43	51,6	-	130	7
2016-2017	38	46,6	36,8	104	7
2015-2016	21	25,3	-	49	5
2014-2015	40	50,9	30,0	125	6

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	17 483 \$
TOTAL	17 483 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk (conservatrice)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Anne C. Cools (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en août 2018)

L'honorable sénateur Paul J. Massicotte (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis septembre 2018)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Coyle, Cordy, Dawson, *Day (ou Mercer), Dean, Greene, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Housakos, Massicotte, Ngo, Saint-Germain, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Cormier, Eaton, Greene, Lankin, c.p., MacDonald, Martin, Marwah, McIntyre, Miville-Dechêne, Mockler, Frum, Oh, Sinclair, Tannas, Verner, c.p., White et Woo

⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Greffière du comité :
Marie-Ève Belzile

Analystes et soutien administratif :

Chantal Beaubien (Bibliothèque du Parlement)
Nadia Faucher (Bibliothèque du Parlement)
Marion Ménard (Bibliothèque du Parlement)
Natalie Mychajlyszyn (Bibliothèque du Parlement)
Billy Joe Siekierski (Bibliothèque du Parlement)
Pascal Tremblay (Bibliothèque du Parlement)
Stéphanie Pépin (adjointe administrative) (jusqu'en juin 2018)
Jacqueline Sirois (adjointe administrative) (depuis septembre 2018)

Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice, le Comité permanent de l'agriculture et des forêts a reçu deux ordres de renvoi :

- ✘ Une étude sur la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture, du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures;
- ✘ La réponse du gouvernement au dixième rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, intitulé : *Une préoccupation croissante : Comment garder les terres agricoles entre les mains des agriculteurs canadiens*, déposé au Sénat le 9 mars 2018.

Le comité a en outre poursuivi ses études sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux; et sur les effets du changement climatique sur les secteurs agricoles, agroalimentaire et forestier. Dans le cadre de son étude sur le secteur alimentaire à valeur ajoutée, le comité s'est rendu à plusieurs endroits du pays pour y mener des missions d'étude : à Plessisville (Québec), le 18 au 19 octobre 2018; à Kelowna (Colombie-Britannique) et à Winnipeg (Manitoba), du 28 octobre au 3 novembre 2018; et à Guelph (Ontario), du 10 au 13 mars 2019.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁶

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Onzième	Étudier la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux.	2018-05-24	-	Budget
Douzième	La teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture, du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.	2018-05-31	26	Étude sur la teneur de la partie 5 du projet de loi C-74

⁶ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Treizième	Étudier la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux.	2018-10-04	-	Budget
Quatorzième	Étudier l'impact potentiel des effets du changement climatique sur les secteurs agricole, agroalimentaire et forestier.	2018-12-11	198	Étude spéciale dont découle le rapport final, intitulé : <i>Abondance ou famine : L'incidence des changements climatiques et la tarification du carbone sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la foresterie</i>
Quinzième	Étudier la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux.	2019-02-28	-	Budget

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019⁷

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	34	60,4	56,9	156	5
2017-2018	45	81,5	26,1	194	5
2016-2017	39	69,7	29,5	105	2
2015-2016	25	44,3	3,5	99	5
2014-2015	45	73,6	20,7	175	5

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	88 240 \$
Dépenses des témoins	<u>58 701 \$</u>
TOTAL	146 941 \$

⁷ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019
(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Diane F. Griffin (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Ghislain Maltais (conservateur)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bernard, Black (Alberta), Black (Ontario), Dagenais, *Day (ou Mercer), Deacon (Nouvelle-Écosse), Doyle, Griffin, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Maltais, Mercer, Miville-Dechêne, Oh, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Busson, Duffy, Gagné, Petitclerc, Ravalia, Tkachuk et Wallin

Greffier du comité :

Kevin Pittman

Analystes et soutien administratif :

Corentin Bialais (Bibliothèque du Parlement)

Alison Clegg (Bibliothèque du Parlement)

Xavier Deschenes-Philion (Bibliothèque du Parlement)

Khmla Heminthavong (Bibliothèque du Parlement)

Offah Obale (Bibliothèque du Parlement)

Annie Trudel (adjointe administrative)

Comité permanent des peuples autochtones (APPA)

A. Renseignements généraux

Pendant l'exercice 2018-2019, le Comité permanent sénatorial des peuples autochtones a reçu les ordres de renvoi suivants :

- ✘ La réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones concernant la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada, renvoyée au comité le 28 septembre 2018;
- ✘ Une étude sur la teneur des éléments des sections 11, 12 et 19 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, renvoyée au comité le 7 novembre 2018;
- ✘ Le projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones, renvoyé au comité le 28 février 2019;
- ✘ Le projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, renvoyé au comité le 19 mars 2019.

Durant l'année, le comité a poursuivi son travail aux termes d'un ordre de renvoi de l'exercice précédent s'intéressant aux nouvelles relations entre le gouvernement et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Il a également poursuivi son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁸

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Onzième	Étude sur la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones au Canada	2018-05-01	33	Étude sur la teneur du projet de loi C-45
Douzième	Étude sur les nouvelles relations entre le Canada	2018-05-24	-	Budget supplémentaire

⁸ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	et les Premières Nations, les Inuits et les Métis			
Treizième	Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis	2018-06-06	-	Budget
Quatorzième	Étude sur la teneur des éléments des sections 11, 12 et 19 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-12-03	14	Étude sur la teneur des sections 11, 12 et 19 de la partie 4 du projet de loi C-86

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019⁹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	32	52,3	20,4	99	4
2017-2018	36	67,8	27	144	5
2016-2017	33	59,4	31,5	105	3
2015-2016	19	29,9	-	56	6
2014-2015	44	79,4	59,5	135	6

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	137 957 \$
Dépenses des témoins	<u>26 676 \$</u>
TOTAL	164 633 \$

⁹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019
(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Lillian Eva Dyck (libérale au Sénat)

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (conservateur)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Christmas, *Day (ou Mercer), Dyck, Francis, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), LaBoucane-Benson, Lovelace Nicholas, McCallum, McInnis, McPhedran, Pate, Patterson, Plett, *Smith (ou Martin), Tannas et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Black (Ontario), Boehm, Boniface, Boyer, Coyle, Deacon, Doyle, Gold, Ngo, Oh, Greene Raine (à la retraite) et Stewart Olsen

Greffiers du comité :

Mireille Aubé (depuis septembre 2018)

Mark Palmer (jusqu'en septembre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Michael Chalupovitsch (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en septembre 2018)

Brittany Collier (Bibliothèque du Parlement)

Marlisa Tiedemann (Bibliothèque du Parlement) (depuis septembre 2018)

Tracy Amendola (adjointe administrative) (depuis novembre 2018)

Elda Donnelly (adjointe administrative) (jusqu'en novembre 2018)

Comité spécial sur l'Arctique (ARCT)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial spécial sur l'Arctique a été créé par un ordre du Sénat le 27 septembre 2017. On lui a donné pour mandat d'examiner les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants. Le comité s'intéresse au point de vue des gens et des communautés en lien avec les thèmes soulevés dans le Cadre stratégique pour l'Arctique : guide de discussion, soit les infrastructures, l'économie, le savoir autochtone et la science, la protection de l'environnement et l'Arctique dans un contexte mondial.

Au cours de l'exercice, le comité a poursuivi son étude spéciale sur les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants, dans le cadre de laquelle il a mené une mission d'étude dans le Nord du Canada. Du 5 au 13 septembre 2018, il s'est rendu dans sept communautés : Kuujuaq (Québec); Iqaluit, Baker Lake et Cambridge Bay (Nunavut); Yellowknife et Inuvik (Territoires du Nord-Ouest); et Whitehorse (Yukon). Il a alors pu rencontrer des représentants des gouvernements autochtones, territoriaux et locaux et du milieu des affaires, des universitaires, des étudiants, des membres de regroupements de citoyens et des habitants des communautés visitées. Le comité s'est rendu dans l'Arctique et dans le Nord afin de connaître les priorités des habitants et de recueillir du matériel pour la rédaction de son rapport final, qui devrait être publié d'ici la fin septembre 2019.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019¹⁰

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Premier	La teneur des éléments de la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.	2018-05-30	6	Étude sur la teneur de la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74
Deuxième	Examiner les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants.	2018-06-05	-	Budget

¹⁰ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

C. Activités du comité

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	19	38,9	80	95	2
2017-2018	6	8,3	-	11	-

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	211 482 \$
Dépenses des témoins	<u>31 547 \$</u>
TOTAL	243 029 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019
(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Dennis Glen Patterson (conservateur)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Patricia Bovey (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Anderson, Bovey, Boyer, Coyle, Day, *Day (ou Mercer), Eaton, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Neufeld, Oh, Patterson, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Boniface, Dasko, Deacon (Ontario), Galvez, Gold, Jaffer, McCallum, McIntyre, Pate et Stewart Olsen

Greffières du comité :

Maxime Fortin (jusqu'en janvier 2019)
Lynn Gordon (depuis février 2019)

Analystes et soutien administratif :

Sara Fryer (Bibliothèque du Parlement)
Thai Nguyen (Bibliothèque du Parlement)
Debbie Larocque (adjoindte administrative)

Comité permanent des banques et du commerce (BANC)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a pour mandat d'étudier les questions concernant les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires et compagnies de prêts, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts. Il est aussi responsable des questions entourant les douanes et l'accise, la législation fiscale, les brevets, les redevances, les sociétés et les questions liées aux faillites. Au cours de l'exercice, le comité a été saisi d'une étude spéciale et de plusieurs projets de loi et il a reçu une réponse du gouvernement à un de ses rapports. Il a également poursuivi les études de l'année précédente, dont celle sur la cybersécurité et la cyberfraude et celle sur la gestion du risque systémique dans le système financier. Le comité a publié dix rapports pendant l'exercice, dont cinq portaient sur des études spéciales.

En octobre 2018, le comité a déposé son rapport final sur les questions relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude. Trois membres du comité se sont rendus à Fredericton (Nouveau-Brunswick) pour en faire la promotion auprès de l'Institut canadien sur la cybersécurité de l'Université du Nouveau-Brunswick. Le comité a tenu dix réunions et entendu 29 témoins dans le but de recueillir des renseignements sur les cyberattaques ayant compromis les données financières des Canadiens et menacé le secteur des infrastructures essentielles du pays et de faire connaître ces enjeux. Il a inclus dix recommandations dans son rapport, mais il insiste tout particulièrement sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur la cybersécurité qui mettrait l'accent sur l'éducation.

Outre ses études spéciales, le comité a étudié la teneur du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, au printemps 2018, après quoi il a étudié la teneur du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. Le comité a également étudié les projets de loi S-1002, Loi concernant Guides du Canada, et S-1003, Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada, en décembre 2018.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019¹¹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt et unième	Examiner la situation actuelle du régime financier canadien et international	2018-05-31	8	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>L'imposition des Huttériens au Canada</i>
Vingt-deuxième	La teneur des éléments des sections 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 et 19 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi	2018-05-31	35	Étude sur la teneur des sections 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 et 19 de la partie 6 du projet de loi C-74

¹¹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures			
Vingt-troisième	Étude et rapport sur les questions et préoccupations relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude	2018-10-04	-	Budget
Vingt-quatrième	Étude sur les enjeux nouveaux et émergents pour les importateurs et exportateurs canadiens dans les marchés nord-américains et mondiaux	2018-10-16	23	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Le Canada, toujours ouvert aux investisseurs?</i>
Vingt-cinquième	Étude et rapport sur les questions et préoccupations relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude	2018-10-29	29	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Les cyberattaques : Elles devraient vous empêcher de fermer l'œil</i>
Vingt-sixième	La teneur des éléments des sections 3, 4, 6, 7 et 10 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-12-04	38	Étude sur la teneur des sections 3, 4, 6, 7 et 10 de la partie 4 du projet de loi C-86
Vingt-septième	Projet de loi S-1002, Loi concernant Guides du Canada	2018-12-11	3	Projet de loi S-1002, sans amendement
Vingt-huitième	Projet de loi S-1003, Loi modifiant la Loi de l'Église-unie du Canada	2018-12-11	2	Projet de loi S-1003, sans amendement
Vingt-neuvième	Étude sur la situation actuelle du régime financier canadien et international	2018-12-11	10	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>La collecte des informations financières par Statistique Canada</i>

Trentième	Étude et rapport sur les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde	2019-02-28	10	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Dix ans après la crise financière : le point sur les risques systémiques</i>
-----------	--	------------	----	---

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019¹²

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	36	54,6	-	156	10
2017-2018	40	54,0	38,3	118	9
2016-2017	43	63,8	11,8	157	8
2015-2016	24	27,9	-	45	7
2014-2015	40	58,2	19,5	169	5

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	6 008 \$
Dépenses des témoins	<u>8 649 \$</u>
TOTAL	14 657 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019
(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Douglas Black (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Carolyn Stewart Olsen (conservatrice)

¹² Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Black (Alberta), Dagenais, Day, *Day (ou Mercer), Deacon (Nouvelle-Écosse), Frum, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Klyne, Lovelace Nicholas, Marshall, Ringuette, *Smith (ou Martin), Stewart Olsen, Tkachuk, Verner, c.p., Wallin, Wetston et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Boyer, Campbell, Dalphond, Deacon (Ontario), Duffy, Duncan, Eaton, Griffin, Maltais, Martin, Marwah, McIntyre, Miville-Dechéne, Mockler, Moncion, Neufeld, Patterson, Petitclerc, Tannas et Unger (à la retraite)

Greffière du comité :

Lynn Gordon

Analystes et soutien administratif :

Brett Stuckey (Bibliothèque du Parlement)
Adriane Yong (Bibliothèque du Parlement)
Kalina Waltos (adjoite administrative)

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA)

A. Renseignements généraux

Le comité a pour mandat d'étudier toutes les questions de nature financière ou administrative se rapportant à la gestion interne du Sénat. Il examine et autorise les demandes budgétaires des comités, fixe des lignes directrices et des politiques sur des questions comme les dépenses de recherche et de déplacements des sénateurs, et détermine le bien-fondé de l'utilisation des ressources du Sénat. Il convient de noter que le comité est autorisé à honorer son mandat en autonomie sans dépendre d'un ordre de renvoi du Sénat (article 12-7(1)).

B. Rapports au Sénat en 2018-2019¹³

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-huitième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2018-05-18	-	Budget
Vingt-neuvième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2018-09-18	-	Rapport intérimaire sur les délibérations à huis clos
Trentième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2018-09-18	-	Étude spéciale dont découle le rapport du Sous-comité sur la diversité : <i>La diversité au Sénat : de l'aspiration à l'action</i>
Trente et unième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2018-11-08	2	<i>Rapport annuel des associations parlementaires sur leurs activités et dépenses pour 2017-2018</i>
Trente-deuxième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2018-11-22	2	États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

¹³ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Trente-troisième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-02-26	2	Budget principal des dépenses du Sénat pour 2019-2020
Trente-quatrième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-02-28	-	Budget
Trente-cinquième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-03-21	-	Rapport sur la nomination du légiste et conseiller parlementaire du Sénat
Trente-sixième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-03-21	-	Budget
Trente-septième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-03-21	-	Étude spéciale dont découle le rapport du Sous-comité sur les ressources humaines : <i>Modernisation de la politique du Sénat contre le harcèlement : Ensemble pour un milieu de travail sain</i>
Trente-huitième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-03-21	-	Rapport sur le processus de recommandation pour le greffier du Sénat et greffier des Parlements

C. **Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019**¹⁴

Exercice	Nombre de réunions publiques	Nombre d'heures de réunions publiques	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	18	21,5	33	11
2017-2018	22	29,8	39	16
2016-2017	24	33,3	24	8
2015-2016	18	22,4	2	5
2014-2015	25	32,9	19	10

¹⁴ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019. Le comité également tenu des rencontres à huis clos durant l'année financière 2018-2019. Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le tableau.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidents :

L'honorable sénateur Larry W. Campbell (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en septembre 2018)

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis septembre 2018)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (conservatrice)

L'honorable sénateur Jim Munson (libéral au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p., Dawson, *Day (ou Mercer), Dean, Forest, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Marshall, Marwah, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, *Smith (ou Martin), Tannas, Tkachuk, Verner, c.p., Wetston et *Woo

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Black (Alberta), Boisvenu, Campbell, Cordy, Forest-Niesing, Frum, Greene, Housakos, Jaffer, Manning, McCoy, McIntyre, Pratte et Smith

Greffière du comité :

Pascale Legault

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières

Sous-comité du programme et de la procédure (Comité directeur) du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité du programme et de la procédure est composé du président et des deux vice-présidents du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Le sous-comité est responsable de prendre des décisions au nom du Comité permanent de la régie interne, budgets et administration (CIBA) en ce qui concerne le programme, les témoins et les heures de réunions. Lorsque le comité principal ne peut se réunir, le sous-comité du programme et de la procédure est autorisé à étudier et à résoudre les problèmes administratifs immédiats et faire rapport de ses décisions à la réunion suivante.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité du programme et de la procédure fait rapport de certaines de ses décisions à CIBA. Les rapports suivants ont été présenté au comité :

- ✧ Neuvième rapport : décisions prises le 29 mars 2018;
- ✧ Dixième rapport : demandes d'exemptions ou exceptions à la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*;
- ✧ Onzième rapport : changements apportés à la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*;
- ✧ Douzième rapport : demande du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement;
- ✧ Treizième rapport : demandes d'exemptions ou exceptions à la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*.

C. Activités du sous-comité

Le Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidents :

L'honorable sénateur Larry W Campbell (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en septembre 2018)

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis septembre 2018)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (conservatrice)

L'honorable sénateur Jim Munson (libéral du Sénat)

Greffière du sous-comité :

Pascale Legault

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières

Sous-comité de la vérification (AUDT)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité de la vérification de superviser et de diriger la fonction de vérification interne du Sénat. Il examine et présente les rapports financiers trimestriels et les états financiers vérifiés. Il étudie aussi les plans d'action en matière de gestion pour s'assurer qu'ils soient efficacement mis en œuvre et qu'ils tiennent compte des recommandations et des observations découlant des vérifications internes.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité de la vérification se rapporte au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au Comité :

- ✧ Dixième rapport : Audit du passage à l'application de production de rapports financiers et des contrôles informatiques généraux connexes du Sénat du Canada;
- ✧ Onzième rapport : États financiers vérifiés pour l'année financière 2017-2018;
- ✧ Douzième rapport : Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2018;
- ✧ Treizième rapport : Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2018;
- ✧ Quatorzième rapport : Demandes de remboursement des dépenses des sénateurs – Examen de la politique et du rendement;
- ✧ Quinzième rapport : Recommandation relative à la création d'un groupe de travail consultatif chargé d'examiner et de formuler des recommandations sur le régime de retraite des sénateurs;
- ✧ Seizième rapport : Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2018.

C. Activités du Sous-comité

Le Sous-comité de la vérification s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses pour l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Denise Batters (conservatrice)

Membres du Sous-comité (nommés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration le 7 décembre 2017) :

Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p. Dawson, Moncion et Verner, c.p.

Autre sénateur ayant pris part aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

L'honorable sénateur Marwah

Greffières du sous-comité :

Jodi Turner (jusqu'en septembre 2018)

Jessica Richardson (depuis septembre 2018)

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité des budgets de comités (BUDG)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité des budgets de comités d'examiner les budgets de comités et de formuler des recommandations sur l'affectation et le débloqué de fonds.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité des budgets de comités se rapporte au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Dix-huitième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Dix-neuvième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingtième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingt et unième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingt-deuxième rapport : Rapport de dépenses post-activités pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017;
- ✧ Vingt-troisième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingt-quatrième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités.

C. Activités du sous-comité

Le Sous-comité des budgets de comités s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Josée Verner, c.p. (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (conservateur)

Membres du sous-comité (nommés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration le 7 décembre 2017) :

Les honorables sénateurs Carignan, c.p., Forest, Munson, Tannas et Verner, c.p.

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice financier 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Downe, Marshall, Marwah et Moncion

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité des communications (COMS)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité des communications de conseiller le Sénat sur la stratégie de communications et sa mise en œuvre.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité des communications relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Troisième rapport: Télédiffusion des réunions du Caucus ouvert tenues par le Groupe des sénateurs indépendants et les libéraux au Sénat.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité des communications s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidents :

L'honorable sénateur Larry W. Campbell (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en septembre 2018)

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis septembre 2018)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Denise Batters (conservatrice)

Membres du sous-comité (nommés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration le 6 décembre 2018) :

Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Dawson, Saint-Germain et Tkachuk

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Dawson, Jaffer, Mitchell et Verner, c.p.

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité de la diversité (DVSC)

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité sur la diversité est un sous-comité du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il est chargé d'examiner les questions de diversité au sein de l'effectif du Sénat ainsi que les rapports sur la diversité présentés par l'Administration du Sénat.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité sur la diversité relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Un rapport a été présenté au comité :

- ✦ Premier rapport : étude spéciale sur la diversité au sein de l'effectif du Sénat : *La diversité au Sénat : de l'aspiration à l'action.*

C. Activités du sous-comité¹⁵

Exercice	Nombre de réunions publiques	Nombre d'heures de réunions publiques	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins
2018-2019	2	0,61	-	-
2017-2018	2	1,9	-	5

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Mobina S.B. Jaffer (libérale au Sénat) (jusqu'en novembre 2018)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Marshall, Munson et Saint-Germain

Sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019 :

L'honorable sénatrice Omidvar

¹⁵ Le tableau C (« Activités du sous-comité ») indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019. Le sous-comité a également tenu des rencontres à huis clos durant l'année financière 2018-2019. Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le tableau.

Greffier du sous-comité :
Daniel Charbonneau

Analyste et soutien administratif :
Michael Dewing (Bibliothèque du Parlement)
Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité des ressources humaines (HRRH)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité sur les ressources humaines d'examiner les questions relatives aux ressources humaines au Sénat, y compris la surveillance et la transformation de la Direction des ressources humaines. Le sous-comité se penche en outre sur les conditions de travail des employés du Sénat et procède à l'examen de la Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité sur les ressources humaines relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Premier rapport : recommandation d'une formation obligatoire sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail;
- ✧ Deuxième rapport : étude spéciale sur l'examen de la Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail : *Modernisation de la politique du Sénat contre le harcèlement : ensemble pour un milieu de travail sain.*

C. Activités du sous-comité¹⁶

Exercice	Nombre de réunions publiques	Nombre d'heures de réunions publiques	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins
2018-2019	8	6,37	-	9

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	3 370 \$
TOTAL	3 370 \$

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Raymonde Saint-Germain (Groupe des sénateurs indépendants)

¹⁶ Le tableau C (« Activités du sous-comité ») indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019. Le sous-comité a également tenu des rencontres à huis clos durant l'année financière 2018-2019. Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le tableau.

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (conservateur)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Moncion, Munson, Saint-Germain, Tannas et Tkachuk

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénatrices Cools (à la retraite), Hartling, Jaffer et McPhedran

Greffier du sous-comité :

Daniel Charbonneau

Analystes et soutien administratif :

Laurence Brosseau (Bibliothèque du Parlement)

Mayra Perez-Leclerc (Bibliothèque du Parlement)

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme (LTVP)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme de superviser l'ensemble des étapes, des processus et des décisions nécessaires pour réinstaller le Sénat et les sénateurs dans leurs nouveaux locaux en collaboration avec l'Administration du Sénat. Il examine aussi la meilleure façon d'assurer les rénovations de l'édifice du Centre dans le respect de son patrimoine et l'intérêt du Sénat.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Premier rapport : Services de restauration au Centre de conférences du gouvernement;
- ✧ Deuxième rapport : Recommandations pour le déménagement au Centre de conférences du gouvernement;
- ✧ Troisième rapport : Services de restauration au Centre de conférences du gouvernement.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité de la Vision et du Plan à long terme s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (conservateur)

Vice-président :

L'honorable sénateur Jim Munson (libéral au Sénat)

Membres du sous-comité (nommés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration le 6 décembre 2018) :

Les honorables sénateurs Dean, Forest, Munson, Plett et Tannas

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Bovey, Cordy, Joyal, c.p., McCoy, Moncion, Pratte et Saint Germain

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Sous-comité des dépenses du Sénat (SEBS)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat d'examiner, pour en faire rapport, le budget principal des dépenses du Sénat, y compris les nouvelles demandes de financement, et toute demande de budget supplémentaire des dépenses. Il examine aussi les affectations de fonds pour les agents supérieurs du Sénat et les caucus, les bureaux des sénateurs et l'Administration du Sénat. Il est aussi appelé, à l'occasion, à étudier des questions relatives à la gestion du budget annuel du Sénat.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✕ Septième rapport : Financement du Groupe des sénateurs indépendants (GSI);
- ✕ Huitième rapport : Budget des frais de subsistance des sénateurs;
- ✕ Neuvième rapport : Budget principal des dépenses du Sénat pour l'exercice 2019-2020.

C. Activités du sous-comité¹⁷

Exercice	Nombre de réunions publiques	Nombre d'heures de réunions publiques	Nombre d'heures en mission d'étude	Nombre de témoins
2018-2019	1	0,27	-	-
2017-2018	10	11,6	-	1
2016-2017	13	16,0	-	4

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

¹⁷ Le tableau C (« Activités du sous-comité ») indique le nombre de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019. Le sous-comité a également tenu des rencontres à huis clos durant l'année financière 2018-2019. Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le tableau.

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (conservateur)

Membres du sous-comité (nommés par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration le 6 décembre 2018) :

Les honorables sénateurs Dawson, Marshall, Moncion, Tannas et Wetston

Autre sénateur ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

L'honorable sénatrice McCoy

Greffiers du sous-comité :

Marie-Ève Belzile (depuis septembre 2018)

Daniel Charbonneau (jusqu'à septembre 2018)

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du sous-comité de diverses manières

Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs est constitué en vertu du *Règlement du Sénat* pour s'occuper de toute question relative au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs*, et afin de diriger d'une façon générale les opérations du conseiller sénatorial en éthique. Le Code décrit en détail les responsabilités du comité. Adopté par le Sénat en 2005, il a été modifié à quatre occasions : en mai 2008, en mai 2012, en avril et juin 2014. Toutes les modifications qui lui ont été apportées étaient le fruit de recommandations faites par le comité.

La composition du comité est déterminée par un processus différent de ceux de tous les autres comités. Conformément au Code, deux membres sont élus par scrutin secret par les sénateurs du caucus du gouvernement, et deux autres, par scrutin secret par les sénateurs du caucus de l'opposition. Le cinquième est ensuite choisi par ces quatre membres. Quant au président du comité, il doit être élu par au moins quatre membres du comité. Toutefois, conformément à un ordre sessionnel adopté le 7 décembre 2016 et maintenu le 7 novembre 2017, la composition du comité a été modifiée, et il est maintenant formé de deux membres du Parti conservateur du Canada, d'un des sénateurs libéraux au Sénat et de deux sénateurs n'appartenant pas à un parti reconnu. Les membres du comité forment une autorité intersessionnelle lors des périodes de prorogation ou de dissolution du Parlement et ce, jusqu'à la constitution d'un nouveau comité dans la nouvelle session parlementaire.

En plus de s'acquitter de son mandat en vertu du Code, le comité a mené un examen approfondi des dispositions du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs*. Il a tenu des réunions et a entendu différents témoins, mais n'a pas terminé son examen avant la fin de l'exercice.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019

NÉANT

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019¹⁸

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	17	29,9	23	-
2017-2018	16	20,4	3	3
2016-2017	4	5,8	-	1
2015-2016	6	4,3	2	1
2014-2015	14	15,7	9	3

¹⁸ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses pour l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses liées aux témoins	<u>1 963 \$</u>
TOTAL	1 963 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Présidente :

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk (conservatrice)

Vice-président :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéral au Sénat)

Membres du comité (composition adoptée par motion du Sénat) :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Joyal, c.p., Patterson, Sinclair et Wetston

Greffier du comité :

Blair Armitage

Soutien administratif :

Debbie Larocque (adjoindte administrative)

Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance (CSSB)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice, le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance a poursuivi son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires et sur l'impact du secteur volontaire au Canada. Il prévoit déposer son rapport final en juin 2019.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019

NÉANT

C. Activités du comité

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	22	49,3	-	142	-
2017-2018	1	0,3	-	-	-

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	72 984 \$
TOTAL	72 984 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Terry M. Mercer (libéral au Sénat)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Ratna Omidvar (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Black (Ontario), *Day (ou Mercer), Duffy, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Martin, Mercer, Omidvar, Seidman, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Dasko, Deacon (Ontario), Frum, Gold, Griffin, LaBoucane-Benson, Maltais, McCallum, Miville-Dechêne, Oh, Greene Raine (à la retraite) et Ravalia

Greffier du comité :

Kevin Pittman

Analystes et soutien administratif :

Havi Echenberg (Bibliothèque du Parlement)

Nicole Sweeney (Bibliothèque du Parlement)

Annie Trudel (adjointe administrative) (depuis novembre 2018)

Kalina Waltos (adjointe administrative) (jusqu'en novembre 2018)

Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice, le comité a participé à une étude spéciale et a examiné quatre projets de loi. En 2018-2019, le comité a poursuivi son étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il a l'intention de formuler des recommandations pour aider le gouvernement fédéral à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de carbone au plus tard le 30 juin 2019.

Dans le cadre de cette étude spéciale qui a débuté en mars 2016, le comité a tenu 77 réunions et entendu 191 témoins au total, dont des fonctionnaires, des représentants des services publics d'électricité et de l'industrie, des spécialistes de l'énergie, des étudiants universitaires, d'importants consommateurs d'énergie et des représentants d'organismes environnementaux. Au cours de l'exercice, le comité a publié trois rapports intérimaires. Ces rapports sur les secteurs des industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions (avril 2018), du pétrole et du gaz (mai 2018) et du bâtiment (novembre 2018) s'ajoutent aux deux autres rapports intérimaires déposés par le comité au cours de cette étude. Le comité espère publier un rapport final contenant des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral, d'ici la fin juin 2019.

Au cours de l'exercice, le comité a étudié un projet de loi, ainsi que la teneur de certaines parties de deux projets de loi budgétaires. En mai 2018, il a d'abord mené à bien son examen de la teneur des éléments contenus à la partie 5 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. Il a entendu 30 témoins et tenu huit réunions à ce sujet. La partie 5 du projet de loi porte sur la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* et traite de l'approche fédérale en matière de tarification du carbone. Dans son rapport, le comité a formulé des observations et recommandations à l'intention du gouvernement fédéral.

En novembre 2018, le comité a examiné le projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable. Après avoir entendu 11 témoins, y compris la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, des fonctionnaires et des intervenants, le comité a présenté son rapport au Sénat, avec trois amendements.

Également en novembre 2018, le comité a examiné la teneur des éléments de la section 5 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. Le comité a tenu deux réunions et entendu quatre témoins. La section 5 de la partie 4 modifie la Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador et la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre afin de faciliter l'application du régime provincial de tarification du carbone dans la zone extracôtière. Elle modifie également la *Loi sur la santé et la sécurité dans la zone extracôtière* afin de reporter l'abrogation des règlements transitoires qui expirent à la fin de 2019.

Enfin, le comité a débuté son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Entre le début février et la fin mars 2019, le comité a tenu neuf réunions et entendu près de 50 témoins, dont plusieurs premiers ministres et ministres provinciaux, des

représentants de l'industrie et des fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Cette étude doit se poursuivre dans le prochain exercice.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019^{19*}

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Treizième	Étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	2018-04-03	191	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Décarbonisation des industries lourdes : la transition des industries tributaires du commerce et à forte intensité d'émissions du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone</i>
Quatorzième	Étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	2018-05-04	191	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Le pétrole et le gaz canadiens dans une économie à faibles émissions de carbone</i>
Quinzième	La teneur des éléments de la partie 5 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018, et mettant œuvre d'autres mesures	2018-05-31	30	Étude sur la teneur de la partie 5 du projet de loi C-74
Seizième	Étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	2018-11-16	191	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'environnement bâti au Canada</i>

¹⁹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Dix-septième	Projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable	2018-11-26	11	Projet de loi C-57 avec amendement
Dix-huitième	La teneur des éléments de la section 5 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-11-29	4	Étude sur la teneur de la section 5 de la partie 4 du projet de loi C-86

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019²⁰

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	35	68,7	-	121	6
2017-2018	34	52,9	41,3	117	7
2016-2017	38	60,8	76,3	95	4
2015-2016	16	20,3	-	52	7
2014-2015	38	53,5	40,7	128	8

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>13 055 \$</u>
TOTAL	13 055 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019 (*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Rosa Galvez (Groupe des sénateurs indépendants)

²⁰ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Vice-président :

L'honorable sénateur Michael L. MacDonald (conservateur)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Carignan, c.p., Cordy, *Day (ou Mercer), Galvez, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), LaBoucane-Benson, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards, Seidman, Simons, *Smith (ou Martin), et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Boyer, Dalphond, Dean, Doyle, Duffy, Dupuis, Frum, Griffin, Maltais, Manning, Marshall, Marwah, McInnis, Ngo, Poirier, Pratte, Ravalía, Tkachuk et Wetston

Greffière du comité :

Maxime Fortin

Analystes et soutien administratif :

Sam Banks (Bibliothèque du Parlement)

Jesse Good (Bibliothèque du Parlement)

Elda Donnelly (adjointe administrative) (depuis septembre 2018)

Brigitte Martineau (adjointe administrative) (jusqu'en septembre 2018)

Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a pour mandat d'examiner les questions concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général, y compris le système de justice pénale et le Code criminel, les questions constitutionnelles et électorales, la dualité linguistique et juridique, les relations fédérales-provinciales, la réforme du droit, la magistrature et la plupart des projets de loi d'intérêt privé. Il est, depuis sa création, l'un des comités les plus occupés du Sénat. La majeure partie de son travail porte sur l'examen de mesures législatives, même si, à l'occasion, il entreprend des études spéciales approfondies dans des domaines connexes à son mandat. Pendant l'exercice, le comité a étudié, pour en faire rapport, cinq projets de loi ministériels, ainsi que certaines parties de deux projets de loi d'exécution du budget.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019²¹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-troisième	La teneur des éléments des parties 1, 2, 8, 9 et 14 du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois	2018-05-01	35	Étude sur la teneur des parties 1, 2, 8, 9 et 14 du projet de loi C-45
Vingt-quatrième	Projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois	2018-05-31	61	Projet de loi C-46, avec amendement et observations
Vingt-cinquième	La teneur des éléments des sections 15 et 20 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le	2018-05-31	12	Étude sur la teneur des sections 15 et 20 de la partie 6 du projet de loi C-74

²¹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures			
Vingt-sixième	Projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)	2018-06-14	10	Projet de loi C-50, avec amendement
Vingt-septième	Projet de loi C-51, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le ministère de la Justice et apportant des modifications corrélatives à une autre loi	2018-09-25	19	Projet de loi C-51, sans amendement, mais avec des observations
Vingt-huitième	La teneur des éléments de la section 20 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-11-27	2	Étude sur la teneur de la section 20 de la partie 4 du projet de loi C-86
Vingt-neuvième	Projet de loi C-76, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à d'autres textes législatifs	2018-12-06	14	Projet de loi C-76, avec amendement et observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019²²

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	40	78,2	-	145	7
2017-2018	33	56,4	-	155	9
2016-2017	50	94,5	13,5	270	11
2015-2016	30	51,2	-	168	9
2014-2015	53	104,1	-	269	21

²² Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au cours de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	3 333 \$
Dépenses des témoins	<u>20 256 \$</u>
TOTAL	23 589 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéral au Sénat)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Pierre-Hugues Boisvenu (conservateur)

L'honorable sénatrice Renée Dupuis (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, c.p., *Day (ou Mercer), Dalphond, Dupuis, Gold, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Jaffer, Joyal, c.p., Lankin, c.p., McIntyre, Pratte, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Dagenais, Dasko, Dawson, Doyle, Eaton, Forest-Niesing, Frum, MacDonald, Maltais, Martin, McCallum, McCoy, McInnis, Mercer, Miville-Dechêne, Munson, Neufeld, Omidvar, Pate, Ringuette, Simons, Sinclair, Tkachuk, Verner, c.p., Wells et Wetston

Greffière du comité :

Keli Hogan

Analystes et soutien administratif :

Maxime Charron-Tousignant (Bibliothèque du Parlement)

Julian Walker (Bibliothèque du Parlement)

Lori Meldrum (adjoindte administrative)

Comité spécial sur la modernisation du Sénat (MDRN)

A. Renseignements généraux

Le Comité spécial sur la modernisation du Sénat a été créé à la suite de l'adoption d'une motion, le 12 décembre 2015, consistant à examiner les façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel. Au cours de l'exercice, le comité spécial s'est penché sur l'influence du système de gouvernance de Westminster sur la modernisation du Sénat. Le comité spécial a aussi poursuivi son étude des changements qui pourraient être apportés à la structure et au calendrier des comités du Sénat.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019²³

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Douzième	Examiner les façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel	2018-05-01	21	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>La modernisation du Sénat : Aller de l'avant – partie II</i>
Treizième	Examiner les façons de rendre le Sénat plus efficace dans le cadre constitutionnel actuel	2018-12-11	4	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Refléter la nouvelle réalité du Sénat</i>

C. Activités du comité

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	9	9,9	-	4	2
2017-2018	12	16,1	-	9	-
2016-2017	28	47,4	-	24	11
2015-2016	3	5,1	-	3	-

²³ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Stephen Greene (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéral au Sénat)

L'honorable sénateur Thomas Johnson McInnis (conservateur)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Busson, *Day (ou Mercer), Deacon (Ontario), Dyck, Frum, Greene, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Joyal, c.p., Maltais, McCoy, McInnis, Mockler, Ravalia, *Smith (ou Martin), Stewart Olsen, Verner, c.p., Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Black (Ontario), Boisvenu, Coyle, Dalphond, Dean, Eaton, Eggleton, c.p. (à la retraite), Gold, Lankin, c.p., Manning, Marwah, Massicotte, McIntyre, Oh, Patterson, Plett, Tannas et Tkachuk

Greffier du comité :

Blair Armitage

Analystes et soutien administratif :

Laurence Brosseau (Bibliothèque du Parlement)

David Groves (Bibliothèque du Parlement)

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

Comité permanent des finances nationales (NFFN)

A. Renseignements généraux

Le comité a été créé en mai 1919 sous le nom de Comité des finances et, en 1968, il a été renommé Comité des finances nationales. Ses travaux portent sur des questions relatives aux dépenses gouvernementales. Tel que le stipule le *Règlement du Sénat* (article 12-7(5)), le comité a pour mandat d'examiner les questions relatives aux budgets fédéraux en général, y compris :

- ✘ Les comptes publics et les rapports du vérificateur général;
- ✘ Les finances publiques.

Le Comité a toujours été, et continue d'être, un des comités les plus occupés du Sénat. Une grande partie de ses travaux consiste en l'examen des prévisions budgétaires du gouvernement et des questions en découlant.

Comme c'est la coutume, le comité a consacré la plus grande part de ses travaux aux budgets de dépenses, lesquels décrivent les plans de dépenses du gouvernement. Il a tenu des réunions pour examiner divers aspects des dépenses prévues pour 2018-2019 et 2019-2020, y compris le budget principal des dépenses 2018-2019, le budget supplémentaire (A) 2018-2019, le budget supplémentaire (B) 2018-2019, et le budget provisoire des dépenses 2019-2020.

Le comité a aussi fait rapport sur cinq projets de loi :

- ✘ Le projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur les traitements et apportant une modification corrélative à la Loi sur la gestion des finances publiques, sans amendement;
- ✘ Le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral et d'autres lois, sans amendement;
- ✘ Le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, sans amendement mais avec observations;
- ✘ Le projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, sans amendement, mais avec observations;
- ✘ Le projet de loi S-243, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé), avec amendement.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019²⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-huitième	Projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur les traitements et apportant une modification	2018-04-17	3	Projet de loi C-24, sans amendement

²⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	corrélative à la Loi sur la gestion des finances publiques			
Vingt-neuvième	La teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-06-12	42	Étude sur la teneur du projet de loi C-74
Trentième	Projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-06-14	-	Projet de loi C-74, sans amendement mais avec observations
Trente et unième	Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	2018-06-18	43	Premier rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses 2018-2019
Trente-deuxième	Étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les prévisions budgétaires du gouvernement en général, notamment les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les finances publiques	2018-07-31	29	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Le problème de paye Phénix : ensemble pour une solution</i>
Trente-troisième	Projet de loi S-243, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé)	2018-10-03	12	Projet de loi S-243, avec amendement
Trente-quatrième	Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral et d'autres lois	2018-11-20	17	Projet de loi C-62, sans amendement

Trente-cinquième	Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019	2018-12-05	29	Rapport final sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019
Trente-sixième	Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	2018-12-06	21	Deuxième rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses 2018-2019
Trente-septième	Projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-12-07	23 (35 autres témoins entendus lors de l'étude préalable)	Projet de loi C-86, sans amendement mais avec observations
Trente-huitième	Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019	2019-03-20	30	Rapport final sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019
Trente-neuvième	Budget provisoire des dépenses 2019-2020	2019-03-20	4	Rapport final sur le Budget provisoire des dépenses 2019-2020

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019²⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'étude	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	59	95,7	6,5	325	12
2017-2018	79	145,3	-	346	13
2016-2017	57	96,9	-	263	10
2015-2016	33	47,3	-	161	9
2014-2015	56	88,0	-	302	11

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport.)

Dépenses budgétaires	9 516 \$
Dépenses des témoins	<u>12 696 \$</u>
TOTAL	22 212 \$

²⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Percy Mockler (conservateur)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Mobina S.B. Jaffer (libérale au Sénat)

L'honorable sénateur André Pratte (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, *Day (ou Mercer), Deacon (Ontario), Eaton, Forest, Forest-Niesing, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Jaffer, Klyne, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Pratte, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Black (Alberta), Black (Ontario), Campbell, Cools (retraitee), Coyle, Dagenais, Dalphond, Deacon (Nouvelle-Écosse), Dean, Duffy, Duncan, Frum, Gold, Greene, Lankin, c.p., Manning, Marwah, Massicotte, Mégie, Miville-Dechêne, Oh, Omidvar, Poirier, Seidman, Tannas et Tkachuk

Greffière du comité :

Gaëtane Lemay

Analystes et soutien administratif :

Sylvain Fleury (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en juin 2018)

Shaowei Pu (Bibliothèque du Parlement)

Alex Smith (Bibliothèque du Parlement)

Louise Martel (adjointe administrative)

Comité permanent des langues officielles (OLLO)

A. Renseignements généraux

En 2018-2019, le Comité permanent des langues officielles a poursuivi son étude sur les vues des Canadiens concernant la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, dont le 50^e anniversaire est souligné en 2019.

Dans le cadre de cette étude, le comité s'est rendu à Moncton, Nouveau-Brunswick, du 23 au 26 octobre 2018, pour tenir des consultations publiques et mener une mission d'information. Le comité a également poursuivi son étude de l'application de la *Loi sur les langues officielles* ainsi que de la réglementation et des directives s'y rapportant dans les institutions assujetties à cette mesure législative.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019²⁶

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Neuvième	Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	2018-05-29	-	Budget
Dixième	Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	2018-10-25	19	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>La modernisation de la Loi sur les langues officielles - la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire</i>
Onzième	Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	2019-02-26	74	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des personnes qui ont été témoins de l'évolution de la Loi</i>

²⁶ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019²⁷

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	23	45,7	2	100	3
2017-2018	26	48,4	8,5	111	6
2016-2017	21	39,0	12,7	76	1
2015-2016	12	15,9	-	41	4
2014-2015	23	39,0	-	72	3

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	36 674 \$
Dépenses des témoins	11 650 \$
TOTAL	48 324 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019**(*Membres d'office)****1^{re} session, 42^e législature**

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur René Cormier (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Rose-May Poirier (conservatrice)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cormier, *Day (ou Mercer), Gagné, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Jaffer, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier, Smith, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2018-2019 :

Les honorables sénateurs McInnis et Mockler

Greffier du comité :

François Michaud

²⁷ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Analyste et soutien administratif :

Marie-Ève Hudon (Bibliothèque du Parlement)

Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (depuis septembre 2018)

Stéphanie Pépin (adjointe administrative) (jusqu'en juin 2018)

Annie Trudel (adjointe administrative) (septembre et octobre 2018)

Comité permanent des pêches et des océans (POFO)

A. Renseignements généraux

Pendant l'exercice financier, le Comité permanent des pêches et des océans a reçu deux ordres de renvoi :

- ✘ Le projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures, renvoyé au comité le 11 décembre 2018. Le comité a commencé son examen du projet de loi le 5 février 2018. Il a entendu un certain nombre de témoins, et à la fin mars 2018, il est passé à l'étude article par article du projet de loi;
- ✘ Le projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence, renvoyé au comité le 11 décembre 2018.

Le comité a poursuivi son étude, lancée le 14 avril 2016, sur les activités de recherche et de sauvetage maritimes, y compris les défis et les possibilités qui existent, avant de publier son rapport final. Dans le cadre de son étude, le comité s'est rendu en mission d'information à Québec, Québec, le 7 mai 2018, et puis à Iqaluit, Nunavut et Kuujuaq, Québec, du 1^{er} au 3 octobre 2018.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019²⁸

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Onzième	Examiner, pour en faire rapport, les activités de recherche et de sauvetage maritimes, y compris les défis et les possibilités qui existent	2018-11-29	86	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Quand chaque minute compte – Recherche et sauvetage maritimes</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019²⁹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	19	30,5	17	56	1
2017-2018	30	35,1	51,8	55	5
2016-2017	27	46,9	33,0	90	3
2015-2016	10	8,8	-	2	6

²⁸ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

²⁹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

2014-2015	27	49,3	69,0	113	5
-----------	----	------	------	-----	---

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	57 500 \$
Dépenses des témoins	<u>10 848 \$</u>
TOTAL	68 348 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Fabian Manning (conservateur)

Vice-président :

L'honorable sénateur Marc Gold (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Busson, Campbell, Christmas, *Day (ou Mercer), Francis, Gold, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Hartling, Manning, McInnis, Munson, Petitclerc, Plett, Poirier, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019:

Les honorables sénateurs Anderson, Bovey, Coyle, Deacon (Ontario), McCallum, Patterson, Plett, Greene Raine (à la retraite) et Ringuette

Greffière du comité :

Chantal Cardinal

Analystes et soutien administratif :

Daniele Lafrance (Bibliothèque du Parlement)

Odette Madore (Bibliothèque du Parlement)

Debbie Larocque (adjointe administrative)

Comité permanent des droits de la personne (RIDR)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice 2018-2019, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a poursuivi son étude sur les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral. Il a entendu des témoins à Ottawa et un peu partout au Canada dans le cadre de missions d'information et d'audiences publiques. En août 2018, le comité s'est rendu à Edmonton (Alberta) ainsi qu'à Harrison Mills, Agassiz, Abbotsford et Mission (Colombie-Britannique); en septembre et octobre 2018, il s'est rendu à Saskatoon, Prince Albert et Maple Creek (Saskatchewan), ainsi qu'à Winnipeg et Stony Mountain (Manitoba). Les membres du comité ont alors organisé des audiences publiques et visité des établissements pénitentiaires fédéraux, dont ils ont pu rencontrer les détenus et les employés. En février 2019, le comité a publié un rapport intérimaire intitulé *Étude concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral : le premier des droits fondamentaux est celui d'être traité comme un être humain*.

Au cours de l'exercice, le comité a aussi organisé des réunions se rapportant à son ordre de renvoi général. Il a terminé ses travaux portant sur la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* et publié le rapport *La promotion des droits de la personne – L'approche du Canada à l'égard du secteur des exportations*. Il a également continué à surveiller la situation des réfugiés rohingyas sur le plan des droits de la personne et publié le rapport *Un océan de misère : la crise des réfugiés rohingyas*. Comme 2018 marquait le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le comité a organisé une audience spéciale au début décembre afin d'évaluer les progrès des mesures de promotion de l'égalité, de la justice et de la dignité humaine.

Outre ces travaux, le comité a aussi étudié quatre projets de loi. En mai, il a fait rapport du projet de loi C-66, Loi établissant une procédure de radiation de certaines condamnations constituant des injustices historiques et apportant des modifications connexes à d'autres lois, sans propositions d'amendements, mais avec des observations. En juin, il a fait rapport du projet de loi C-309, Loi instituant la Semaine de l'égalité des sexes, sans propositions d'amendements. Il a également fait rapport du projet de loi S-240, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (trafic d'organes humains), avec une proposition d'amendement. Enfin, il a fait rapport du projet de loi C-65, Loi modifiant le Code canadien du travail (harcèlement et violence), la Loi sur les relations de travail au Parlement et la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2017, avec des propositions d'amendements et des observations.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019³⁰

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Dixième	Projet de loi C-66, Loi établissant une procédure de radiation de certaines condamnations constituant des injustices	2018-05-07	15	Projet de loi C-66, sans amendement, mais avec observations

³⁰ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	historiques et apportant des modifications connexes à d'autres lois			
Onzième	Projet de loi C-309, Loi instituant la Semaine de l'égalité des sexes	2018-06-06	4	Projet de loi C-309, sans amendement
Douzième	Projet de loi S-240, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (trafic d'organes humains)	2018-06-07	6	Projet de loi S-240, avec amendement
Treizième	Étude sur les questions concernant les droits de la personne dans le système correctionnel	2018-06-07	-	Budget supplémentaire
Quatorzième	Étude sur diverses questions ayant trait aux droits de la personne et sur, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne	2018-06-07	11	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>La promotion des droits de la personne – L'approche du Canada à l'égard du secteur des exportations</i>
Quinzième	Projet de loi C-65, Loi modifiant le Code canadien du travail (harcèlement et violence), la Loi sur les relations de travail au Parlement et la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2017	2018-06-18	21	Projet de loi C-65, avec amendement et observations
Seizième	Étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel	2019-02-20	151	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Étude sur les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral : le premier des droits fondamentaux est celui d'être traité comme un être humain</i>
Dix-septième	Examiner et surveiller l'évolution de diverses	2019-02-21	26	Étude spéciale dont découle le rapport

	questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne			intérimaire intitulé : <i>Un océan de misère : la crise des réfugiés rohingyas</i>
--	--	--	--	--

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019³¹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	27	48,6	59,25	141	8
2017-2018	24	44,6	42,0	109	4
2016-2017	25	47,3	9,0	90	3
2015-2016	15	26,6	-	49	6
2014-2015	21	43,3	-	120	7

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	116 751 \$
Dépenses des témoins	<u>18 929 \$</u>
TOTAL	135 680 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Wanda Elaine Thomas Bernard (Groupe des sénateurs indépendants)

³¹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Vice-présidentes :

L'honorable sénatrice Salma Atallahjan (conservatrice)

L'honorable sénatrice Jane Cordy (libérale au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Atallahjan, Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, *Day (ou Mercer), *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Hartling, Ngo, Pate, *Smith (ou Martin), Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Black (Ontario), Cormier, Coyle, Deacon (Ontario), Forest-Niesing, Housakos, McPhedran, Martin, Omidvar, Patterson, Plett, Seidman, Simons et White

Greffières du comité :

Joëlle Nadeau (jusqu'en octobre 2018)

Barbara Reynolds (depuis octobre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Jean-Philippe Duguay (Bibliothèque du Parlement)

Alexandra Smith (Bibliothèque du Parlement)

Elda Donnelly (adjointe administrative) (jusqu'en décembre 2018)

Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (depuis janvier 2019)

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD)

A. Renseignements généraux

En 2018-2019, le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a présenté un seul rapport de fond. Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 27 mars 2018, le dixième rapport du comité faisait la liste des modifications à apporter au *Règlement du Sénat* afin que le Comité permanent de l'audit et de la surveillance puisse être établi.

Outre les audiences se rapportant à ce rapport, le comité a tenu des audiences dans le cadre de son étude sur le privilège parlementaire. Il a notamment entendu le témoignage d'un ancien Président du Sénat, l'honorable Dan Hays, et d'un ancien juge de la Cour suprême du Canada, l'honorable Ian Binnie. Cette étude s'est poursuivie pendant l'exercice suivant, lors duquel un rapport intérimaire a été déposé.

Le 4 octobre 2018, le comité a été autorisé à examiner la possibilité de modifier le *Règlement du Sénat* pour donner expressément au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration la discrétion nécessaire pour se réunir à huis clos au besoin. Une réunion a eu lieu en lien avec cet ordre de renvoi.

Enfin, suivant l'adoption du dixième rapport du Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat, le 27 novembre 2018, le comité a été autorisé à préparer et proposer un énoncé de mission et de vocation pour le Sénat ainsi qu'à revoir la totalité des règles procédurales exposées dans le *Règlement du Sénat* de façon à ce qu'elles intègrent les multiples fonctions d'un Sénat moderne. Les audiences relatives à cette étude ont débuté pendant l'exercice suivant.

B. Rapport au Sénat en 2018-2019³²

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Dixième	Proposer des modifications au <i>Règlement du Sénat</i> pour établir le Comité permanent de l'audit et de la surveillance	2018-11-29	2	Recommandation des modifications à apporter au <i>Règlement du Sénat</i> afin que le Comité de l'audit et de la surveillance puisse être établi

³² Le tableau B (Rapport au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019³³

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	12	15,2	-	10	1
2017-2018	16	15,5	-	1	5
2016-2017	17	21,0	-	8	3
2015-2016	13	13,2	-	13	4
2014-2015	10	8,5	-	3	2

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	2 851 \$
TOTAL	2 851 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019 (*membres d'office)**1^{re} session, 42^e législature**

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Leo Housakos (conservateur)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéral du Canada)

L'honorable sénateur Murray Sinclair (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Cordy, Dalphond, *Day (ou Mercer), Dupuis, Frum, Greene, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Housakos, Joyal, c.p., Maltais, McCoy, Ringuette, Seidman, Sinclair, *Smith (ou Martin), Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Eggleton, c.p. (à la retraite), Gold, Griffin, Lankin, c.p., Marwah, Massicotte, McPhedran, Oh, Omidvar et Saint-Germain

³³ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Greffiers du comité :

Catherine Piccinin (jusqu'en septembre 2018)

Adam Thompson (depuis septembre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Isabelle Brideau (Bibliothèque du Parlement) (depuis janvier 2019)

Laurence Brosseau (Bibliothèque du Parlement)

David Groves (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en janvier 2019)

Ginette Ricard (adjoindte administrative)

Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense (SECD)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a continué à entendre des témoins relativement à son mandat général, qui consiste à examiner, dans le but d'en faire rapport, les politiques, pratiques, circonstances et capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense.

En juin 2018, le comité a publié le rapport *De la vie militaire à la vie civile : professionnaliser le processus de transition*. Il est ensuite passé aux témoignages relatifs à l'étude sur le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes. Le rapport connexe devrait paraître au début de l'exercice 2019-2020.

Le comité a également étudié la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les frontières du Canada; la teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures; ainsi que les projets de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur les douanes, et C-211, Loi concernant un cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique.

Les projets de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale, et C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu, ont aussi été renvoyés au comité en décembre 2018; leur étude a débuté en février 2019.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019³⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Seizième	La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les frontières du Canada	2018-05-01	13	Étude sur la teneur du projet de loi C-45
Dix-septième	La teneur des éléments de la partie 4 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget	2018-05-31	2	Étude sur la teneur de la partie 4 du projet de loi C-74

³⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures			
Dix-huitième	Projet de loi C-211, Loi concernant un cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique	2018-06-11	8	Projet de loi C-211, sans amendement, mais avec observations
Dix-neuvième	Examiner, pour en faire rapport, les questions relatives à la création d'un système professionnel, cohérent et défini pour les anciens combattants lorsqu'ils quittent les Forces armées canadiennes	2018-06-13	-	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>De la vie militaire à la vie civile : Professionnaliser le processus de transition</i>
Vingtième	Projet de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur les douanes	2018-12-04	17	Projet de loi C-21, avec amendement et observations

C. **Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019**³⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	19	46,4	-	110	5
2017-2018	18	44,8	-	76	7
2016-2017	27	86,4	9,0	159	5
2015-2016	18	48,0	-	105	7
2014-2015	22	66,6	11,5	113	11

³⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>37 446 \$</u>
TOTAL	37 446 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Gwen Boniface (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais (conservateur)

L'honorable sénatrice Mobina S.B. Jaffer (libérale au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Dagenais, *Day (ou Mercer), Gold, Griffin, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Jaffer, McIntyre, McPhedran, Oh, Plett, Pratte, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Bernard, Brazeau, Coyle, Doyle, Kutcher, Miville-Dechéne, Mockler, Smith et Wells

Greffiers du comité :

Mark Palmer (depuis septembre 2018)

Adam Thompson (jusqu'en septembre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Tanya Dupuis (Bibliothèque du Parlement)

Christiana Yeung (Bibliothèque du Parlement)

Diane McMartin (adjoindte administrative)

Sous-comité des anciens combattants (VEAC)

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité des anciens combattants a continué d'entendre des témoins relativement à son mandat général, qui consiste à étudier les services et les prestations offerts aux anciens combattants et à leurs familles. Le sous-comité a conclu ses travaux sur la transition de la vie militaire à la vie civile et remis son rapport final, intitulé *De la vie militaire à la vie civile : Professionnaliser le processus de transition*, au comité principal, qui l'a approuvé avant de le déposer au Sénat.

Le comité a entrepris une étude sur la consommation de cannabis par les anciens combattants, et les travaux se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'exercice.

B. Rapports au comité permanent en 2018-2019

Le Sous-comité des anciens combattants relève du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense.

C. Activités du sous-comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019³⁶

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins
2018-2019	12	10,2	-	21
2017-2018	6	6,0	-	8
2016-2017	10	8,4	-	16
2015-2016	11	10,5	-	28
2014-2015	18	17,1	-	31

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>2 807 \$</u>
TOTAL	2 807 \$

³⁶ Le tableau C (Activités du sous-comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Président :

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais (conservateur)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Mobina S.B. Jaffer (libérale au Sénat)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Boniface, Dagenais, Jaffer et McIntyre

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Doyle et Mockler

Greffiers du sous-comité :

Mark Palmer (depuis septembre 2018)

Adam Thompson (jusqu'en septembre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Isabelle Lafontaine-Émond (Bibliothèque du Parlement)

Carlee Squires (Bibliothèque du Parlement)

Diane McMartin (adjointe administrative)

Comité de sélection (SELE)

A. Renseignements généraux

Au début de chaque session, un Comité de sélection est formé afin d'accomplir deux tâches prévues aux paragraphes 12-2(1) et 12-2(2) du *Règlement du Sénat*, à savoir la nomination d'un Président intérimaire et la nomination des sénateurs composant les différents comités permanents et comités mixtes permanents. À l'occasion, le comité peut en outre proposer de modifier la composition d'un comité donné. C'est également au Comité de sélection que le *Règlement administratif du Sénat* (paragraphe 4:03-2(2)) a délégué la responsabilité de distribuer les bureaux des sénateurs.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019

NÉANT

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014-2019³⁷

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	1	0,03	-	-
2017-2018	4	1,1	-	2
2016-2017	3	1,7	-	2
2015-2016	3	0,6	-	4
2014-2015	1	0,1	-	1

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

³⁷ Le tableau C (Activités du sous-comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019
(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Donald Neil Plett (conservateur)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Terry M. Mercer (libéral au Sénat)

L'honorables sénatrice Ratna Omidvar (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'au 7 février 2019)

L'honorable sénatrice Pamela Wallin (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis le 28 février 2019)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boniface, Campbell, *Day (ou Mercer), Frum, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Martin, Mercer, Plett, *Smith (ou Martin), Tkachuk, Wallin et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Kutcher et Omidvar

Greffier du comité :

Blair Armitage

Soutien administratif :

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que les questions liées aux affaires culturelles et aux arts, aux affaires sociales et au travail, à la santé et au bien-être, aux pensions et au logement. Il est aussi responsable de l'étude des questions concernant la condition physique et les sports amateurs, l'emploi et l'immigration, les affaires des consommateurs et les affaires de la jeunesse.

Le projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, a été renvoyé au comité pour étude. Ce dernier a tenu 18 réunions et a fait rapport du projet de loi au Sénat avec 34 amendements et plusieurs observations.

Pendant l'été 2018, le comité a terminé deux études thématiques. Il a d'abord publié le rapport *Éliminer les obstacles : Analyse critique du crédit d'impôt pour personnes handicapées et du Régime enregistré d'épargne-invalidité*, qui contient 16 recommandations visant à améliorer ces deux programmes. Quelques semaines plus tard, il a déposé le rapport *Honte à nous – L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada*, qui porte sur les cas où des mères non mariées ont dû se rendre dans un foyer de maternité pour accoucher et faisaient l'objet de pressions énormes afin de donner leur bébé à des couples « traditionnels » et dans lequel le comité y formule quatre recommandations. Il invite notamment le gouvernement fédéral à prendre la parole d'ici un an au Parlement afin de présenter des excuses officielles aux mères et aux enfants touchés et à inclure dans les mesures de réparation l'accès à des conseillers professionnels pour les personnes ayant survécu à une adoption forcée.

Outre ces rapports, le comité a tenu des réunions préparatoires en vue d'une future étude sur la santé mentale des jeunes.

Au cours de l'exercice, le comité a étudié deux projets de loi d'exécution du budget et cinq projets de loi d'initiative parlementaire ou projets de loi d'intérêt public du Sénat.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019³⁸

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-quatrième	Examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général	2018-05-10	10	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Le rôle du gouvernement fédéral dans un fonds de financement social</i>

³⁸ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Vingt-cinquième	Projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois	2018-05-30	135	Projet de loi C-45, avec amendement et observations
Vingt-sixième	Examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général	2018-06-27	16	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Éliminer les obstacles : Analyse critique du crédit d'impôt pour personnes handicapées et le Régime enregistré d'épargne-invalidité</i>
Vingt-septième	Examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général	2018-07-19	12	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>Honte à nous – L'adoption forcée des enfants nés d'une mère célibataire pendant la période d'après-guerre au Canada</i>
Vingt-huitième	Projet de loi S-248, Loi instituant la Journée nationale des médecins	2018-11-01	2	Projet de loi S-248, sans amendement
Vingt-neuvième	Projet de loi S-244, Loi instituant la Semaine de la gentillesse	2018-11-01	4	Projet de loi S-244, sans amendement
Trentième	La teneur des éléments des sections 8, 15, 16 et 21 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-11-29	18	Étude sur la teneur des sections 8, 15, 16 et 21 de la partie 4 du projet de loi C-86
Trente et unième	Projet de loi C-243, Loi visant l'élaboration d'une stratégie relative au programme national d'aide à la maternité	2018-12-07	12	Projet de loi C-243, sans amendement, mais avec observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019³⁹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	40	80,3	-	201	8
2017-2018	47	71,6	4,0	193	13
2016-2017	36	53,1	-	103	8
2015-2016	24	32,2	-	62	6
2014-2015	47	69,2	-	171	13

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	66 362 \$
TOTAL	66 362 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

(*membres d'office)

1^{re} session, 42^e législatureSuivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidents :

L'honorable sénateur Art Eggleton, c.p. (libéral au Sénat) (jusqu'en septembre 2018)

L'honorable sénatrice Chantal Petitclerc (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis octobre 2018)

Vice-présidentes :

L'honorable sénatrice Chantal Petitclerc (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en octobre 2018)

L'honorable sénatrice Judith Seidman (conservatrice)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Dasko, Deacon (Ontario), *Day (ou Mercer), Forest-Niesing, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Manning, Mégie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Ravalia, Seidman, *Smith (ou Martin), Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Bernard, Campbell, Cordy, Dagenais, Dean, Doyle, Eaton, Eggleton, c.p. (à la retraite), Francis, Galvez, Gold, Greene Raine (à la retraite), Hartling, Housakos, Lankin, c.p., Maltais, Marshall, Martin, McCallum, McIntyre, Mockler, Neufeld, Patterson, Pratte, Plett, Saint-Germain, Stewart Olsen et Tannas

³⁹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2014 à 2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

Greffiers du comité :

Shaila Anwar (jusqu'en septembre 2018)

Daniel Charbonneau (depuis septembre 2018)

Analyste et soutien administratif :

Sonya Norris (Bibliothèque du Parlement)

Tracy Amendola (adjointe administrative) (jusqu'en octobre 2018)

Ericka Dupont (adjointe administrative) (depuis octobre 2018)

Comité permanent des transports et des communications (TRCM)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions dont il est saisi et qui touchent les transports et les communications par voie de terre, d'air, d'eau et d'espace. Il s'occupe également des dossiers du tourisme, des transports publics, du transport maritime et des eaux navigables. Pendant l'exercice 2018-2019, le comité a entrepris deux études spéciales et a examiné un certain nombre de mesures législatives.

Après avoir tenu, en mai et en juin 2018, cinq réunions dans le cadre desquelles il a entendu 19 témoins, le comité a publié un rapport intérimaire sur la déductibilité fiscale de la publicité fiscale étrangère. Son rapport fait état de ses observations sur la question de savoir si la publicité achetée sur des sites web étrangers agissant à titre de services de presse ou de radiodiffusion devrait toujours être déductible en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ensuite, à l'automne 2018, le comité a entamé une nouvelle étude spéciale conformément à un nouvel ordre de renvoi l'autorisant à étudier la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur la radiocommunication*) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies.

En plus d'avoir entrepris ces études spéciales, au printemps 2018, le comité a étudié le projet de loi S-245, Loi prévoyant que le projet de pipeline Trans Mountain et les ouvrages connexes sont déclarés d'intérêt général pour le Canada. Ensuite, à l'automne, il est passé à l'étude de la teneur du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, et du projet de loi C-64, Loi concernant les épaves, les bâtiments délabrés, abandonnés ou dangereux et les opérations d'assistance. En février 2019, le comité a commencé son étude du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, qui se poursuivra dans le prochain exercice.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁴⁰

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Onzième	Conformément à l'article 16-3 du <i>Règlement</i> , faire rapport sur les motifs de l'insistance du Sénat sur certains amendements au projet de loi C-49, Loi	2018-05-10	-	Motifs de l'insistance du Sénat sur certains amendements au projet de loi C-49

⁴⁰ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	apportant des modifications à la Loi sur les transports au Canada et à d'autres lois concernant les transports ainsi que des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois			
Douzième	Projet de loi S-245, Loi prévoyant que le projet de pipeline Trans Mountain et les ouvrages connexes sont déclarés d'intérêt général pour le Canada	2018-05-10	6	Projet de loi S-245, sans amendement
Treizième	Étude sur les nouvelles questions liées à son mandat et les lettres de mandats ministériels	2018-08-21	19	Étude spéciale dont découle le rapport intérimaire intitulé : <i>La déductibilité fiscale de la publicité étrangère sur Internet au Canada</i>
Quatorzième	La teneur des éléments des sections 22 et 23 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures	2018-12-04	12	Étude sur la teneur des sections 22 et 23 de la partie 4 du projet de loi C-86
Quinzième	Projet de loi C-64, Loi concernant les épaves, les bâtiments délabrés, abandonnés ou dangereux et les opérations d'assistance	2018-12-07	15	Projet de loi C-64, avec amendement et observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019⁴¹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	33	50,3	-	104	5
2017-2018	41	61,0	12,3	140	4
2016-2017	50	76,8	17,5	162	4
2015-2016	14	16,2	-	26	6
2014-2015	47	72,5	36,7	160	7

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	- \$
Dépenses des témoins	32 570 \$
TOTAL	32 570 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019**(*Membres d'office)****1^{re} session, 42^e législature**

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur David Tkachuk (conservateur)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Dennis Dawson (libéral au Sénat)

L'honorable sénatrice Julie Miville-Dechêne (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Cormier, Dasko, Dawson, *Day (ou Mercer), Gagné, Galvez, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), MacDonald, Manning, Miville-Dechêne, Plett, Simons, *Smith (ou Martin), Tkachuk et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Anderson, Andreychuk, Black (Alberta), Bovey, Forest-Niesing, Griffin, Housakos, Oh, McIntyre, Mercer, Neufeld, Greene Raine (à la retraite), Sinclair, Wells et Wetston

⁴¹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au cours de l'exercice 2018-2019.

Greffiers du comité :

Joëlle Nadeau (depuis octobre 2018)
Victor Senna (jusqu'en octobre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Jed Chong (Bibliothèque du Parlement)
Zackery Shaver (Bibliothèque du Parlement)
Lyne Héroux (adjointe administrative) (jusqu'en octobre 2018)
Brigitte Martineau (adjointe administrative) (depuis octobre 2018)

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement (BIL)

A. Renseignements généraux

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement a été autorisé à aider le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes à diriger et à gérer la Bibliothèque du Parlement ainsi qu'à formuler des recommandations au Président du Sénat et au Président de la Chambre des communes concernant la gouvernance de la Bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de livres, de cartes et d'autres objets destinés à y être déposés.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁴²

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	N ^o de rapport	N ^o de rapport	N ^o de rapport	N ^o de rapport
Premier	Réunion d'organisation	2018-04-25	-	Mandat et Quorum du Comité
Deuxième	Certificat de nomination de Heather P. Lank au poste de bibliothécaire parlementaire	2018-06-14	1	Nomination de la bibliothécaire parlementaire

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019⁴³

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	6	6,5	16	2
2017-2018	-	-	-	-
2016-2017	-	-	-	-
2015-2016	1	0,08	-	-
2014-2015	2	1,3	2	-

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

⁴² Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

⁴³ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au cours de l'exercice 2018-2019.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Coprésidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, McInnis, Mercer et Moncion

Cogreffiers du comité :

François Michaud (depuis septembre 2018)

Adam Thompson (jusqu'en septembre 2018)

Analystes et soutien administratif :

Marie-Ève Hudon (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en septembre 2018)

Marion Ménard (Bibliothèque du Parlement) (depuis septembre 2018)

Erin Shaw (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en septembre 2018)

Nicole Sweeney (Bibliothèque du Parlement) (depuis septembre 2018)

Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (depuis septembre 2018)

Kalina Waltos (adjointe administrative) (jusqu'en septembre 2018)

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS)

A. Renseignements généraux

Le mandat du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, défini dans la *Loi sur les textes réglementaires*, l'autorise à étudier et à examiner minutieusement certains textes réglementaires rédigés après le 31 décembre 1971. En outre, depuis 1980, le Sénat et la Chambre des communes renouvellent, au début de chaque session, un ordre de renvoi qui vient s'ajouter à l'ordre de renvoi statutaire susmentionné afin d'autoriser le comité mixte à étudier les moyens que le Parlement peut utiliser pour mieux surveiller le processus de réglementation du gouvernement. Combinés, les ordres de renvoi statutaire et sessionnel lui confèrent de vastes pouvoirs d'enquêter, pour en faire rapport, sur la plupart des aspects du processus réglementaire fédéral.

Au cours de l'exercice 2018-2019, le comité a tenu 14 réunions au cours desquelles il a entendu 20 témoins.

B. Rapports au Sénat en 2018-2019⁴⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Quatrième	Réponse du gouvernement au deuxième rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, intitulé « Accessibilité des documents incorporés par renvoi dans les règlements fédéraux »	2018-05-22	2	Rapport final intitulé : <i>Accessibilité des documents incorporés par renvoi dans les règlements fédéraux — Réplique à la Réponse du Gouvernement au 2e rapport du Comité</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019⁴⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2018-2019	14	18,9	20	1
2017-2018	17	22,9	11	-
2016-2017	16	24,5	12	2

⁴⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2018-2019) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

⁴⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2014-2019) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2018-2019.

2015-2016	4	5,0	-	1
2014-2015	13	14,7	-	2

D. Dépenses de l'exercice 2018-2019

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	56 \$
Dépenses des témoins	-
TOTAL	56 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

Coprésident :

L'honorable sénateur Joseph A. Day (libéral au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Day, Duncan, Mégie et Stewart Olsen

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2018-2019 :

Les honorables sénateurs Campbell, Dean, Duffy, Pratte, Unger et Woo

Cogreffier du comité :

François Michaud

Analystes et soutien administratif :

Shawn Abel (Bibliothèque du Parlement)

Penny Becklumb (Bibliothèque du Parlement)

Evelyne Borkowski-Parent (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en juin 2018)

Geoffrey Hilton (Bibliothèque du Parlement) (depuis décembre 2018)

Cynthia Kirkby (Bibliothèque du Parlement)

Geneviève Pilon (Bibliothèque du Parlement) (depuis décembre 2018)

Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (depuis septembre 2018)

Stéphanie Pépin (adjointe administrative) (mai et juin 2018)

Annie Trudel (adjointe administrative) (jusqu'en mai 2018 et de juillet à septembre 2018)

Partie III — Dépenses des comités

Rapport détaillé sur les dépenses des comités pour 2018-2019

Les comités sénatoriaux peuvent présenter une demande de budget, par exemple pour retenir les services de rédacteurs, de réviseurs ou de conseillers en communication, ou pour effectuer des déplacements. Ces budgets doivent être approuvés par le Sénat (colonne A). En outre, certaines dépenses sont portées à un budget central géré par la Direction des comités. Il s'agit, notamment, des coûts des vidéoconférences et des frais de déplacement des témoins, qui figurent tous deux dans la colonne B ci-dessous. D'autres dépenses portées à ce budget central figurent dans la colonne C. Il s'agit des frais postaux en général, des dépenses pour les cafés, les thés, les jus, les collations et les goûters légers servis lors des réunions des comités à Ottawa, et des frais de vaccination occasionnés par les déplacements des comités.

Réunions et dépenses, 2014-2019

Exercice	Nombre de réunions	Total des comités du Sénat (A)	Dépenses des témoins (B)	Autres dépenses (C)	Total des dépenses (A+B+C)
2018-2019	570	669 951 \$	452 843 \$	2 176 \$	1 124 970 \$
2017-2018	608	836 424 \$	384 081 \$	101 655 \$	1 322 160 \$
2016-2017	601	903 558 \$	360 857 \$	101 916 \$	1 366 331 \$
2015-2016	336	85 566 \$	169 531 \$	58 225 \$	313 322 \$
2014-2015	586	866 924 \$	404 067 \$	139 504 \$	1 410 495 \$

Définition des catégories courantes

Le tableau suivant présente le budget et les dépenses réelles de chaque comité, réparties entre les dépenses générales (toutes les dépenses non liées aux déplacements du comité) et les déplacements du comité. Les dépenses sont en outre ventilées selon les trois catégories courantes suivantes :

1. **services professionnels et autres** (y compris l'aide à la recherche, les conseillers spécialisés, les services de sténographie et de transcription ainsi que les frais d'accueil);
2. **transports, hébergement et frais de séjour** (y compris le transport aérien, les hôtels, les indemnités journalières, les repas de travail à l'extérieur d'Ottawa et le transport terrestre);
3. **autres dépenses** (y compris les frais de messagerie, la location de salles de réunion, le matériel de sténographie et d'interprétation, ainsi que les services d'imprimerie).

Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2018-2019

Nom du comité 1 ^{re} session de la 42 ^e législature	BUDGET		DÉPENSES			
	Budget total	Budget	Services professionnels et autres	Transport, hébergement et frais de séjour	Autres dépenses	Dépenses totales
Affaires juridiques et constitutionnelles						
Dépenses générales	6 000					
<i>Dépenses générales</i>		6 000	-	-	3 333	3 333
TOTAL	6 000	6 000	-	-	3 333	3 333
Agriculture et forêts						
Étude spéciale – Changement climatique	-					
<i>Activité 1 : Vancouver et Calgary (2017-2018)</i>		-	2 635	-	-	2 635
Étude spéciale – Secteur alimentaire	197 338					
<i>Activité 1 : Plessisville</i>		17 320	-	7 003	400	7 403
<i>Activité 2 : Kelowna et Winnipeg</i>		113 710	-	55 082	978	56 060
<i>Activité 3 : Région du Sud-Est de l'Ontario</i>		66 308	-	21 022	1 120	22 142
TOTAL	197 338	197 338	2 635	83 107	2 498	88 240
Arctique						
Étude spéciale – Changements en Arctique	349 238					
<i>Activité 1 : Arctique de l'Ouest</i>		349 238	432	209 744	1 306	211 482
TOTAL	349 238	349 238	432	209 744	1 306	211 482
Banques et commerce						
Étude spéciale – Cybersécurité et cyberfraude	10 674					
<i>Activité 1 : Fredericton</i>		10 674	-	6 008		6 008
TOTAL	10 674	10 674	-	6 008	-	6 008
Droits de la personne						
Étude spéciale – Droits de la personne des prisonniers	249 838					
<i>Activité 1 : Alberta et Colombie-Britannique</i>		126 878	3 468	46 089	8 296	57 852
<i>Activité 2 : Saskatchewan et Manitoba</i>		122 960	2 178	51 845	2 201	56 224
<i>Activité 3 : Renous, Dorchester, Springhill et Truro</i>		-	575	60	2 038	2 674

(2017-2018)						
TOTAL	249 838	249 838	6 221	97 995	12 535	116 751
Examen de la réglementation (mixte)						
Comité mixte	2 250					
<i>Dépenses générales</i>		2 250	-	-	56	56
TOTAL	2 250	2 250	-	-	56	56
Finances nationales						
Étude spéciale – Prévisions budgétaires fédérales et finances publiques	23 060					
<i>Activité 1 : Miramichi</i>		23 060	-	9 416	100	9 516
TOTAL	23 060	23 060	-	9 416	100	9 516
Langues officielles						
Étude spéciale – Modernisation de la Loi sur les langues officielles	94 100					
<i>Activité 1 : Nouveau-Brunswick</i>		94 100	5 953	24 930	5 791	36 674
TOTAL	94 100	94 100	5 953	24 930	5 791	36 674
Pêches et océans						
Étude spéciale – Activités de recherche et de sauvetage maritimes	162 086					
<i>Activité 1 : Iqaluit et Kuujuaq</i>		129 636	-	48 848	675	49 523
<i>Activité 2 : Trenton (annulée)</i>		5 975	-	-	-	-
<i>Activité 3 : Comox et Victoria</i>		26 475	-	7 547	430	7 977
TOTAL	162 086	162 086	-	56 395	1 105	57 500
Peuples autochtones						
Étude spéciale – Nouvelles relations	239 540					
<i>Dépenses générales</i>		1 900	1 123	-	-	1 123
<i>Activité 1 : Arctique de l'Ouest</i>		237 640	4 454	116 913	12 538	133 906
<i>Activité 2 : Winnipeg, Prince Albert, Île-à-la-Crosse, Buffalo Lake, Siksika, Calgary (2017-2018)</i>		-	970	-	1 958	2 928
TOTAL	239 540	239 540	6 548	116 913	14 496	137 957
TOTAL 42-1	1 334 124	1 334 124	21 790	604 508	41 220	667 518
Budget global (CR : 310 100)						
<i>Crédit de vol non utilisé*</i>		-	-	2 433	-	2 433
TOTAL	-	-	-	2 433	-	2 433

* Veuillez noter que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans disposait d'un crédit de vol non utilisé par le sénateur Munson lors d'un déplacement en 2018-2019. Ce crédit a été transféré au sénateur Patterson pour un déplacement effectué par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles en avril 2019.

** Veuillez noter que les budgets des comités mixtes sont financés à 70 % par la Chambre des communes et à 30 % par le Sénat. Les montants indiqués dans le tableau représentent la portion du budget et des dépenses revenant au Sénat.

Ventilation des dépenses pour les témoins et les vidéoconférences pour 2018-2019

1^{re} session, 42^e législature

	TOTAL	
Affaires étrangères et commerce international	17 483	
<i>Mesures législatives</i>		13 279
<i>Étude spéciale – Incidence et utilisation de la culture et des arts dans la politique étrangère et la diplomatie</i>		4 204
Affaires juridiques et constitutionnelles	20 256	
<i>Mesures législatives</i>		20 256
Affaires sociales, sciences et technologie	66 362	
<i>Mesures législatives</i>		63 225
<i>Étude spéciale – Étude et rapport sur les questions pouvant être soulevées de temps à autre concernant les affaires sociales, les sciences et la technologie en général</i>		3 138
Agriculture et forêts	58 701	
<i>Mesures législatives</i>		13 565
<i>Étude spéciale – Changements climatiques</i>		140
<i>Étude spéciale – Étude et rapport sur les questions relatives à l'agriculture et aux forêts en général</i>		11 339
<i>Étude spéciale – Valeur ajoutée</i>		33 656
Arctique (spécial)	31 547	
<i>Mesures législatives</i>		16 939
<i>Étude spéciale – Changements importants et rapides qui se produisent dans l'Arctique</i>		14 608
Banques et commerce	8 649	
<i>Mesures législatives</i>		7 286
<i>Étude spéciale – Enjeux émergents</i>		1 363
Droits de la personne	18 929	
<i>Mesures législatives</i>		15 431
<i>Étude spéciale – Prisonniers dans le système correctionnel</i>		3 498
Énergie, environnement et ressources naturelles	13 055	
<i>Mesures législatives</i>		9 364
<i>Étude spéciale – Faibles émissions de carbone</i>		2 116
<i>Étude spéciale – Nouvelles questions liées à son mandat</i>		1 575
Éthique et conflits d'intérêts	1 963	
<i>Mesures législatives</i>		197
<i>Étude spéciale – Examen des questions relatives au Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs</i>		1 766
Finances nationales	12 696	
<i>Mesures législatives</i>		9 699
<i>Étude spéciale – Infrastructure</i>		2 997
Langues officielles	11 650	
<i>Mesures législatives</i>		581
<i>Étude spéciale – Modernisation de la Loi sur les langues officielles</i>		11 069

Pêches et océans	10 848	
<i>Mesures législatives</i>		7 486
<i>Étude spéciale – Recherche et sauvetage maritimes</i>		1 644
<i>Étude spéciale – Cadre stratégique</i>		1 718
Peuples autochtones	26 676	
<i>Mesures législatives</i>		5 996
<i>Étude spéciale – Premières Nations, Inuits et Métis</i>		20 536
<i>Étude spéciale – Lois concernant les peuples autochtones</i>		144
Règlement, procédure et droits du Parlement	2 851	
<i>Mesures législatives</i>		2 851
Secteur de la bienfaisance (spécial)	72 984	
<i>Mesures législatives</i>		72 984
Sécurité nationale et défense	37 446	
<i>Mesures législatives</i>		27 024
<i>Étude spéciale – Politiques en matière de sécurité nationale et de défense</i>		10 421
Sous-comité des anciens combattants	2 807	
<i>Mesures législatives</i>		2 807
Sous-comité sur les ressources humaines	3 370	
<i>Mesures législatives</i>		3 370
Transport et communications	32 570	
<i>Mesures législatives</i>		26 431
<i>Étude spéciale – Véhicules automatisés</i>		280
<i>Étude spéciale – Modernisation de la législation canadienne sur les télécommunications</i>		5 308
<i>Étude spéciale – Lettres ministérielles</i>		551
TOTAL 42-1	450 843	450 843

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.